

Équipe de travail inter-institutions (ETII) sur l'éducation



Pour une éducation
de qualité face
au VIH et au SIDA



ONUSIDA
PROGRAMME COMMUN DES NATIONS UNIES SUR LE VIH/SIDA

HCR
UNICEF
PAM
PNUD
UNFPA
ONU DC
OIT
UNESCO
OMS
BANQUE MONDIALE

Liste des membres et des partenaires de l'ETII

L'Equipe de travail inter-institutions (ETII) de l'ONUSIDA sur l'éducation comprend les institutions coparrainantes de l'ONUSIDA, des agences bilatérales et des donateurs privés, ainsi que des partenaires de la société civile.

Membres actuels et partenaires :

- Academy for Educational Development (AED)
- ActionAid/Campagne Mondiale pour l'Education (GCE)
- Agence canadienne de développement international (ACDI)
- Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID)
- Agence suédoise de développement international (SIDA)
- American Institutes for Research
- Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA)
- Banque mondiale
- Centre pour le Développement de l'Education (CDE)
- Commission européenne
- Conseil des Relations Etrangères (CFR)
- Département pour le Développement International (Royaume-Uni) (DFID)
- Fondation Ford
- Fondation Nelson Mandela
- Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)
- Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA)
- Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR)
- International de l'éducation (IE)
- Irish Aid
- Ministère néerlandais des Affaires étrangères
- Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)
- Organisation internationale du Travail (OIT)
- Organisation mondiale de la Santé (OMS)
- Partnership for Child Development (PCD)
- Programme Alimentaire Mondial (PAM)
- Programme Commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA)
- Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
- Université de KwaZulu-Natal, Division de l'économie de la santé et de la recherche sur le VIH et le SIDA
- Université de Londres, Institut de l'éducation
- Université de New South Wales, Centre national de recherche en Sciences sociales sur le VIH
- Université de Pretoria, Centre d'études sur le SIDA
- Université de Putra Malaysia, Faculté de Médecine et de Sciences sanitaires

Pour une éducation de qualité face au VIH et au SIDA

Équipe de travail inter-institutions (ETII)
de l'ONUSIDA sur l'éducation

Juillet 2006

Table des matières

Preface	4
Remerciements	4
Sigles	5
Résumé	6
Introduction	8
Un cadre d'action pour une éducation de qualité face au VIH et au SIDA	11
Applications pratiques	21
Implications et conclusions	24
Notes	30
Bibliographie	31
Annexe : Éducation de qualité et VIH et SIDA : les pratiques actuelles	39

Preface

Ce rapport propose un cadre pour une éducation de qualité, montrant comment les systèmes éducatifs peuvent et doivent modifier leurs analyses et leurs conduites face au VIH et au SIDA. Recensant les dix grandes orientations de ce cadre, il indique comment la problématique du VIH et du SIDA se manifeste à propos de chacune et résume quelques-unes des réponses pratiques que l'éducation peut et doit apporter à la pandémie dans une perspective de qualité. Le lecteur trouvera, dans une annexe assez détaillée au rapport, des exemples des effets de la pandémie sur les systèmes éducatifs ainsi que des moyens concrètement mis en œuvre par ces systèmes pour y faire face. Quelques conclusions de caractère général sont tirées et des actions pratiques et stratégiques sont proposées dans une dernière section pour préconiser une éducation de qualité qui prenne en compte le VIH et le SIDA et y réponde.

Ce document a été élaboré à l'intention de l'Équipe de travail inter-institutions (ETII) de l'ONUSIDA sur l'éducation. L'ETII, qui se réunit à l'initiative de l'UNESCO, comprend les institutions coparrainantes de l'ONUSIDA, des agences bilatérales et des donateurs privés et des partenaires de la société civile. Son but est d'accélérer et d'améliorer les réponses du secteur de l'éducation au VIH et au SIDA. L'Équipe s'est dotée d'objectifs précis qui sont de promouvoir et faciliter le recours à de bonnes pratiques dans le secteur de l'éducation en ce qui concerne le VIH et le SIDA et de préconiser l'alignement et l'harmonisation des activités menées par les institutions à l'appui des actions engagées à l'échelle mondiale et à l'échelon des pays. L'ETII s'emploie, pour atteindre ces objectifs, à renforcer la collecte de données factuelles et à diffuser ses conclusions afin d'étayer la prise des décisions et la mise au point de stratégies, à encourager l'échange d'informations et de documentation ainsi qu'à œuvrer collectivement à rapprocher l'éducation des populations souffrant du SIDA et garantir une réponse plus ferme du secteur de l'éducation au VIH et au SIDA.

Remerciements

Ce rapport a été rédigé par Mary Joy Pigozzi, ancienne directrice de la Division de la promotion d'une éducation de qualité de l'UNESCO, et coordonnatrice générale pour le VIH et le SIDA à l'UNESCO. Au nom de l'Équipe de travail inter-institutions (ETII) de l'ONUSIDA sur l'éducation, l'auteur tient à remercier, en particulier, Kaori Adachi, Peter Aggleton, Eric Allemano, Delia Barcelona, Jean Bernard, Emanuel Blavo, Chris Castle, Alexandra Draxler, Jack Jones, Malika Ladjali, Christine Panchaud et Sheldon Shaeffer pour leurs commentaires sur les versions antérieures du présent document, et l'ETII de l'ONUSIDA sur l'éducation pour son soutien financier au travail d'analyse des données factuelles disponibles à propos de l'éducation de qualité face au VIH et au SIDA qui a été réalisé par Justine Sass et a servi à l'élaboration du présent rapport.

La maquette et la mise en page ont été réalisées par Aurélia Mazoyer.

Irish Aid a apporté son concours financier à la publication du rapport.

Sigles

ARV	Traitement antirétroviral
BIE	Bureau international d'éducation (UNESCO)
EDS	Enquêtes démographiques et sanitaires
EPT	Éducation pour tous
ETII	Équipe de travail inter-institutions
FRESH	« Concentrer les ressources sur une santé scolaire efficace » - Initiative FRESH
HEARD	Division de l'économie de la santé et de la recherche sur le VIH et le SIDA (Université du KwaZulu Natal)
IPE	Institut international de planification de l'éducation (UNESCO)
IST	Infection sexuellement transmissible
MICS	Enquête par grappes à indicateurs multiples (UNICEF)
MTT	Équipe mobile de travail
OIT	Organisation internationale du Travail
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
PTA	Associations de parents d'élèves et enseignants
SIDA	Syndrome d'immunodéficience acquise
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine

Résumé

Le présent document propose un cadre pour l'éducation de qualité montrant comment les systèmes éducatifs peuvent et doivent modifier leur fonctionnement face au VIH et au SIDA. L'efficacité de l'apprentissage, en particulier la relation entre l'apprenant et l'éducateur, est déterminante. Mais les intrants, les processus, les résultats et les effets qui entourent l'apprentissage et qui le favorisent ou l'entravent sont eux aussi essentiels. Ces facteurs influent sur l'apprentissage à deux niveaux : **au niveau de l'apprenant** et au **niveau du système éducatif**. Le présent document recense, à chacun de ces deux niveaux, cinq axes d'action et montre comment chacun d'eux doit prendre en compte la pandémie de VIH et de SIDA.

Au niveau de l'apprenant, le document recommande que les systèmes éducatifs promeuvent une éducation de qualité axée sur les objectifs suivants :

- **Aller à la rencontre des apprenants**, en particulier des enfants et adolescents infectés ou affectés par le VIH ou le SIDA, ce qui peut impliquer de collaborer avec l'entourage familial et communautaire pour créer un environnement favorable. L'éducation doit avant tout s'efforcer d'être attrayante afin de mobiliser et de fidéliser les apprenants.
- **Reconnaître les apports de l'apprenant**, par exemple la situation et les expériences nouvelles auxquelles il est confronté et qui peuvent constituer pour lui et les autres un atout ou au contraire un handicap en termes d'apprentissage. Il peut s'agir par exemple des responsabilités familiales ou professionnelles qu'il doit assumer, mais aussi du traumatisme psychologique qu'il subit, de l'aggravation de sa situation économique ou de la dégradation de son état de santé.
- **Réfléchir au contenu de l'apprentissage formel et non formel**, en y incluant une éducation sur le VIH et le SIDA adaptée à l'âge et au sexe des différents apprenants. De nouvelles approches des contenus et des programmes s'imposent pour dispenser un enseignement efficace sur la transmission du VIH et sa prévention, en abordant le sujet délicat de la sexualité et en inculquant aux jeunes les techniques de négociation et de prise de décision qui les aident à éviter les rapports sexuels non souhaités ou les situations à risque. C'est également une bonne occasion d'améliorer les programmes de santé scolaire et d'introduire des programmes d'information sur les traitements antirétroviraux (ARV).
- **Améliorer les processus de l'apprentissage** de manière que les enfants comme les adultes aient la possibilité d'acquérir les savoirs, les valeurs, les

capacités et les comportements qui leur permettront de prendre les décisions servant au mieux leurs intérêts et ceux de leur entourage. Il faut combattre l'ostracisme et la discrimination afin d'assurer à tous les mêmes chances d'apprendre, sans distinction de sexe, d'âge, de religion, d'état sérologique par rapport au VIH, d'orientation sexuelle ou d'origine familiale.

- **Créer un environnement propice à l'apprentissage** en inscrivant ce dernier dans un cadre fondé sur les droits de l'homme, où soient apportées des réponses efficaces aux multiples formes de violence et où soient assurées des conditions d'hygiène adéquates, avec des installations sanitaires accessibles à tous et, si possible, des services sanitaires et nutritionnels de proximité. L'environnement doit être ouvert et favoriser un enseignement efficace.

Au niveau du système, le document recommande que les systèmes éducatifs promeuvent une éducation de qualité axée sur les objectifs suivants :

- **Gérer et administrer les structures de manière à soutenir l'apprentissage** avec un cadre de politique générale « en amont », une volonté affirmée de la part de ceux qui sont aux commandes et une action de sensibilisation constante. L'existence d'écoles et autres lieux d'apprentissage bien gérés, offrant l'ouverture, la transparence et la flexibilité nécessaires, est fondamentale pour pouvoir aborder au grand jour les questions difficiles. Les enseignants et autres personnels de l'éducation infectés ou affectés par le VIH ont eux aussi besoin de pouvoir exercer leur métier dans un environnement de travail favorable et sécurisé.
- **Appliquer des politiques pertinentes et appropriées**, qui prennent en compte les problèmes d'exclusion et de discrimination. Il peut s'agir par exemple d'un code de conduite à l'intention des enseignants, assorti de procédures disciplinaires concernant les cas de relations sexuelles entre enseignants et élèves. De telles politiques doivent être rendues public et être assorties de mécanismes qui en garantissent l'application, avec l'implication des enseignants et des élèves dans l'instauration et dans le respect de ces politiques.
- **Promouvoir une législation favorisant l'apprentissage**, instituant un cadre juridique qui couvre tous les aspects de la relation entre les systèmes éducatifs et le VIH et le SIDA - l'objectif étant de garantir à tous le droit à l'éducation. Afin de satisfaire à l'exigence d'équité, la loi pourra éventuellement instituer des mesures de discrimination positive.

- **Restructurer les ressources en faveur de l'apprentissage**, qu'il s'agisse des moyens financiers, des ressources humaines ou des ressources en temps. De l'échelon des ministères à celui des établissements, il importe de dégager des ressources permettant d'examiner, d'actualiser, de diffuser et de mettre en œuvre les politiques pertinentes, en se donnant les moyens d'en contrôler et d'en évaluer l'efficacité.
- **Mesurer les résultats d'apprentissage**, sous leurs multiples formes (connaissances, mais aussi savoir-faire ou compétences, valeurs ou comportements). Plusieurs systèmes d'évaluation existent déjà, mais il reste encore à en concevoir un qui soit équitable et exclue toute stigmatisation ou discrimination à l'encontre des personnes infectées ou affectées par le VIH.

Le présent document comporte en annexe un tableau qui montre des exemples concrets, des réponses apportées par les systèmes éducatifs au VIH et au SIDA. Il met aussi en évidence d'importantes lacunes et insuffisances, en ce qui concerne par exemple les **données relatives à l'impact du VIH sur les systèmes éducatifs et les éducateurs**, ventilées selon l'âge, le sexe, l'origine ethnique et la situation socioéconomique. Si l'on est très bien renseigné sur l'impact du VIH et du SIDA sur les systèmes éducatifs des régions du monde les plus gravement touchées (notamment l'Afrique subsaharienne), les informations sont plus limitées pour ce qui est d'autres régions. En outre, les statistiques nationales masquent parfois d'importantes variations locales. On manque aussi d'informations au sujet des **réglementations et politiques** qui se sont avérées efficaces contre l'exclusion et la discrimination, de la situation des enseignants et autres personnels de l'éducation infectés ou affectés par le VIH, et des diverses formes de violence à l'école. Il convient de **multiplier les évaluations de base**, et de procéder à la collecte systématique de **données fiables et valides**, en particulier pour pouvoir distinguer plus clairement les impacts respectifs d'interventions multiples.

Le document se termine par l'énoncé d'une série d'implications et de conclusions. L'une d'elles est la nécessité **de faire admettre l'idée que le VIH et le SIDA constituent pour l'éducation un domaine prioritaire**.

Les individus doivent prendre conscience de l'impact de la pandémie sur leur vie quotidienne, et les institutions et les systèmes doivent évoluer de manière réactive au VIH et au SIDA, en apportant des réponses. L'action doit se focaliser sur **une éducation intégratrice**, au sein d'un environnement d'apprentissage fondé sur le droit, ce qui implique sans doute un effort pour rendre la scolarité moins onéreuse et plus accessible. Il est important de reconnaître que **l'une des clés du problème est à chercher dans la question du genre** : tout indique en effet que cette question a des répercussions en ce qui concerne la transmission, la propagation et l'impact du VIH et du SIDA. Il convient aussi **de mettre l'accent sur les pratiques des personnels du secteur de l'éducation et sur la formation de ces personnels**. Les éducateurs doivent être conscients de leurs responsabilités d'enseignants, de mentors et de modèles, et peuvent avoir à modifier tant leur comportement dans la salle de classe que leur manière d'interagir avec la communauté environnante, les parents d'élèves et les responsables de l'éducation. Des mesures doivent être également prévues pour protéger les enseignants et les membres du personnel non enseignant sur leur lieu de travail. Il faut également **comprendre que l'apprentissage va bien au-delà du contenu des programmes** et passe également par l'éducation informelle, l'observation, la pratique, l'écoute, la louange et le « langage corporel ». **Il faut également instituer en priorité une éducation en matière de traitement**, en lien avec les interventions intégrées de prévention, prise en charge et traitement. Plusieurs initiatives, notamment dans le domaine du conseil et de l'éducation sanitaire générale, méritent d'être soulignées et analysées avec une attention particulière. Enfin, il est nécessaire **d'identifier des éléments des plans d'éducation qui tiennent dûment compte du VIH et du SIDA et de renforcer ceux qui existent**.

Introduction



L'Équipe de travail inter-institutions (ETII) de l'ONUSIDA sur l'éducation, s'emploie à promouvoir une éducation de qualité à titre de droit fondamental de la personne et milite pour une mise en œuvre de l'ensemble des activités éducatives dans la perspective des droits de l'homme. Une éducation qui se réclame des droits de l'homme doit nécessairement s'en inspirer aussi dans sa pratique. Cela a certaines implications, s'agissant de l'obligation faite à tous les pays d'assurer une éducation de qualité à tous - y compris aux personnes infectées ou affectées par le VIH ou le SIDA. Compte tenu de la nature de la pandémie, les personnes non infectées sont elles aussi considérées comme affectées.

La question a d'autant plus d'importance que les gouvernements nationaux, les groupes de la société civile et les organismes de développement se sont engagés à assurer la réalisation des objectifs de l'Éducation pour tous (EPT), notamment du sixième objectif du Cadre d'action de Dakar, consistant à « améliorer sous tous ses aspects la qualité de l'éducation... de façon à obtenir pour tous des résultats d'apprentissage reconnus et quantifiables - notamment en ce qui concerne la lecture, l'écriture et le calcul et les compétences indispensables dans la vie courante » (UNESCO 2000). Une éducation de qualité doit être centrée sur l'apprentissage.

La préoccupation première étant l'apprentissage, la relation entre l'apprenant et l'éducateur est évidemment déterminante. Mais les intrants, les processus, les résultats et les effets qui entourent l'apprentissage et qui le favorisent ou l'entravent sont eux aussi essentiels. Tous ces facteurs influent sur l'apprentissage à deux niveaux : au niveau de l'apprenant dans son environnement d'apprentissage spécifique (enfants ou adultes, éducation formelle ou informelle) et au niveau du système éducatif, qui organise et soutient le travail d'apprentissage.¹ À chacun de ces deux niveaux, une éducation de qualité présente cinq dimensions distinctes, soit au total dix

axes d'action que nous allons passer en revue pour montrer comment chacun peut et doit prendre en compte la pandémie de VIH et de SIDA.²

La figure 1 ci-après offre un résumé des composantes de la qualité, où l'accent est déplacé de « l'éducation » vers « l'apprentissage ». L'apprentissage se trouve au centre, les deux cercles concentriques qui l'entourent correspondant, le premier au niveau de l'apprenant, et le second à celui du système éducatif dans lequel se situe l'apprentissage. Chacun de ces deux niveaux fonctionne dans un contexte spécifique qui peut varier considérablement d'un lieu à l'autre.

Figure 1 : De l'éducation à l'apprentissage : un cadre pour l'éducation de qualité face au VIH et au SIDA



L'éducation de qualité au niveau de l'apprenant

1. **Aller à la rencontre des apprenants** dont le foyer est affecté par le VIH ou le SIDA, en adoptant une démarche innovante de collaboration avec les intéressés, leur famille et leur communauté, pour soutenir leur apprentissage et leur permettre d'exercer pleinement leur droit à l'éducation.
2. **Reconnaître les apports de l'apprenant** afin de mettre à profit ses expériences pour enrichir son apprentissage et celui des autres.
3. **Réfléchir au contenu de l'apprentissage formel et non formel**, et notamment à l'introduction de contenus factuels détaillés, adaptés à l'âge et au sexe des apprenants, sur le VIH et le SIDA, présentés dans le contexte des compétences pratiques de la vie courante concernant la façon de se protéger, de se respecter soi-même et de respecter les autres.
4. **Améliorer les processus de l'apprentissage**, en insistant sur l'intégration de tous, la participation et le dialogue. Éviter et combattre toute forme d'ostracisme ou de discrimination de la part des condisciples, enseignants, parents et communautés, de manière que les enfants dont le foyer est affecté par le SIDA ne soient pas exclus de l'apprentissage.
5. **Créer un environnement propice à l'apprentissage**, le but étant de faire de l'école et des autres lieux d'apprentissage des espaces accueillants, sans danger et favorables à l'apprentissage. Cela suppose des mesures destinées à éliminer toutes les formes de violence, l'existence de conditions d'hygiène et d'installations sanitaires adéquates et l'accès aux services de santé et de nutrition.

L'éducation de qualité au niveau du système d'apprentissage

1. **Gérer et administrer les structures de manière à soutenir l'apprentissage**, en favorisant l'ouverture et la transparence pour permettre le dialogue sur le VIH et le SIDA et garantir le droit de tous d'apprendre et d'avoir accès à l'éducation.
2. **Appliquer des politiques pertinentes et appropriées**, qui sont la condition indispensable pour créer un environnement accueillant sans danger et favorable à l'apprentissage tenant dûment compte de l'épidémie.
3. **Promouvoir une législation favorisant l'apprentissage**, grâce à un dispositif légal de soutien du droit à l'éducation qui couvre tous les aspects de la relation entre le VIH et le SIDA et l'éducation.
4. **Restructurer les ressources en faveur de l'apprentissage**, en ayant à l'esprit que le VIH et le SIDA exigent la mobilisation de ressources financières et humaines accrues pour garantir le droit de tous à l'éducation.
5. **Mesurer les résultats d'apprentissage**, en s'efforçant d'élaborer un système d'évaluation équitable qui ne pénalise pas, même involontairement, les personnes affectées par le VIH ou le SIDA.



Un cadre d'action pour une éducation de qualité face au VIH et au SIDA

Il est désormais avéré que le VIH et le SIDA ont une incidence significative sur l'offre et la demande d'éducation et sur la qualité de celle-ci. Les pays les plus touchés par la pandémie connaissent une forte diminution des effectifs de leur corps enseignant du fait de la maladie ou du décès des intéressés, de l'obligation où ils se trouvent de s'occuper de leur famille, de leur redéploiement dans d'autres services administratifs ou de leur départ vers le secteur privé pour remplacer les victimes du SIDA (ETII de l'ONUSIDA sur l'éducation 2003b).

En même temps, il devient de plus en plus difficile aux enfants et aux adolescents, pour les mêmes raisons, de mener une scolarité normale, d'autant

qu'on peut aussi avoir besoin d'eux pour participer aux tâches domestiques ou compléter par leur travail le revenu familial. Même les enseignants épargnés par le virus sont souvent mal armés pour affronter les conséquences de la pandémie sur leur lieu de travail (Carr-Hill 2002). Ces contraintes compromettent gravement la réussite de l'apprentissage, ce qui exige un nouvel effort de réflexion sur ce qu'il convient de faire pour préserver et promouvoir la qualité de l'éducation et continuer à progresser dans la voie de la réalisation des objectifs de l'EPT. Tous les éducateurs doivent veiller à ce que l'éducation contribue à une réduction du risque et de la vulnérabilité, tout en offrant à tous les apprenants une éducation de qualité adaptée aux réalités du XXI^e siècle.

Au niveau de l'apprenant

L'exigence de qualité peut être envisagée du point de vue spécifique des personnes infectées ou affectées par le VIH ou le SIDA. Du point de vue de l'apprenant, il faut prendre en compte plusieurs aspects, notamment les besoins et les perspectives des élèves qui sont séropositifs ou dont la famille est touchée par le SIDA, la situation des enfants qui ont perdu un de leurs parents ou les deux du fait du SIDA, l'enseignement que dispense l'école sur le VIH et le SIDA et la manière dont ces divers aspects s'articulent avec les caractéristiques de l'environnement d'apprentissage.

1 Aller à la rencontre des apprenants

Les enfants et adolescents infectés ou affectés par le VIH ou le SIDA sont parmi les plus défavorisés. Ils sont plus que les autres exposés aux pires formes d'exploitation du travail des enfants et leur accès à l'éducation est souvent limité par la pauvreté accrue de leur famille et de l'absence de soutien parental.

Ces conséquences peuvent se faire sentir dès qu'un des parents est reconnu séropositif ou tombe malade du fait d'infections ou de pathologies liées au SIDA. En Ouganda par exemple, une étude portant sur des enfants et adolescents de 13 à 18 ans ayant un ou deux parents séropositifs a mis en évidence un recul de 26 % du taux de scolarisation, et de 28 % du taux de réussite scolaire (Gilborn *et al.* 2001).

La probabilité d'abandon scolaire ou de redoublement est particulièrement élevée parmi les orphelins du SIDA. L'analyse par l'UNICEF des enquêtes démographiques et sanitaires (EDS) et des enquêtes par grappes à indicateurs multiples (MICS) réalisées entre 1997 et 2001 montre que, dans les 14 pays étudiés, les orphelins âgés de 10 à 14 ans avaient moins de chances d'être encore scolarisés que ceux dont un des parents ou les deux étaient en vie (*voir figure 2*). Au Malawi, une étude récente a montré que les taux

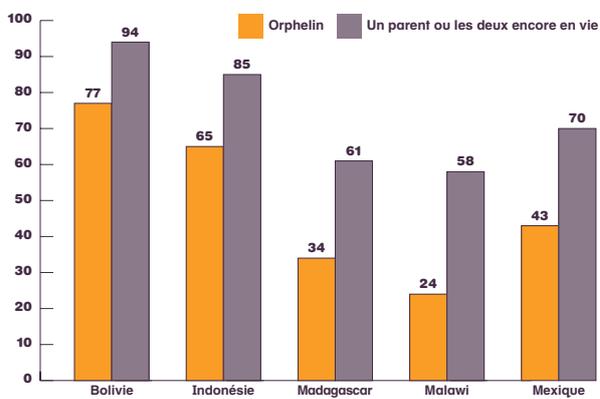
de redoublement des orphelins étaient supérieurs de 5 à 15 % (selon la cohorte et l'année d'études) à ceux des autres enfants. Le redoublement augmente les effectifs des classes, compromet l'efficacité de l'enseignement et peut faire courir des risques aux filles du fait de la promiscuité avec des garçons plus âgés (Harris et Schubert 2001).

Sachant que les orphelins assistés d'un tuteur ont de meilleures chances d'être scolarisés, il convient de se demander ce que l'éducation peut faire, en concertation avec d'autres institutions, pour tenter de résoudre ce problème (Ainsworth et Filmer 2002, ETII de l'ONUSIDA sur l'éducation 2003a). Aux écoles d'imaginer des formules novatrices pour attirer les enfants des foyers touchés par le VIH ou le SIDA, en collaboration avec les apprenants et leur famille, leur famille élargie et la communauté afin que tous ensemble concourent à créer un environnement favorable qui aide les enfants affectés par le VIH et le SIDA à continuer à fréquenter l'école, à apprendre et à exercer pleinement leur droit à l'éducation.

La pandémie a aussi une incidence sur le nombre d'apprenants potentiels. Alors que dans la plupart des pays, la population d'âge scolaire devrait continuer à croître, le Bureau du recensement des États-Unis estime que dans 6 des 26 pays les plus touchés par le SIDA elle va au contraire diminuer d'ici à 2015 (Banque mondiale 2002). Selon les projections de la Banque mondiale, le Zimbabwe verra ainsi sa population scolarisable dans le primaire décroître de 24 % d'ici à 2010. La diminution sera de 20 % en Zambie, et de 14 et 12 % respectivement au Kenya et en Ouganda (Goliber 2000). Au Swaziland, le Ministère de l'éducation estimait en 1999 que le SIDA était responsable d'une diminution de 6 % de l'effectif des enfants âgés de six ans. Selon la même étude, le



Figure 2 : Comparaison des taux de scolarisation des orphelins et des autres enfants dans le secondaire dans certains pays



Source : UNICEF 2002a

déficit de population devrait en 2016 atteindre 30 % pour les enfants de six ans et 17 % pour les adolescents de 18 ans (Carr-Hill 2002).

La pandémie suscite en outre une certaine désaffection pour l'éducation, en raison du sentiment de

découragement et du fatalisme qui règnent chez les apprenants et leurs proches et dans leurs communautés. C'est pourquoi l'éducation a plus que jamais besoin de présenter un visage attrayant pour attirer et fidéliser les apprenants.

2 Reconnaître les apports de l'apprenant

Les apprenants infectés par le VIH ou qui ont des proches séropositifs apportent souvent avec eux dans leur milieu d'apprentissage toute une expérience tirée de circonstances précédemment inhabituelles. Ils ont parfois à assumer des responsabilités familiales nouvelles et à travailler pour compléter le revenu de la famille. On estime qu'en Afrique, 10 % des orphelins du VIH et du SIDA sont ainsi devenus chefs de famille et ont la charge de leurs frères et sœurs (Rau 2002). Que ce soit dans le cadre de leur travail ou dans celui de la gestion de la famille, ces apprenants ont parfois acquis des savoir-faire spécifiques, et le fait de devoir s'occuper de leurs proches et subvenir à leurs besoins leur a fait acquérir un haut niveau de compétence et de sens des responsabilités. De telles expériences peuvent contribuer à enrichir leur apprentissage et celui de leurs condisciples.

En même temps, les enfants affectés ou privés de leurs parents par le VIH et le SIDA posent aux systèmes éducatifs des défis nouveaux. Des millions d'enfants ont déjà perdu un de leurs parents ou les deux du fait du SIDA : selon l'UNICEF, on dénombrait 11 millions d'enfants de moins de 15 ans dans ce cas rien qu'en Afrique subsaharienne (UNICEF 2003). Ces enfants cumulent souvent les désavantages : expérience traumatisante de la mort des parents, séparation d'avec leurs frères et sœurs, pauvreté accrue, état de santé dégradé par rapport à celui des non-orphelins.

« L'éducation est un élément crucial, aujourd'hui essentiel, de l'arsenal dont s'est dotée la société pour lutter contre la transmission du VIH. C'est une composante nécessaire, bien qu'insuffisante, de toutes les activités de prévention. »

(Kelly 2000b cité par Coombe 2003)

Les systèmes éducatifs doivent aussi tenir compte de la progression du nombre des apprenants séropositifs. L'ONUSIDA a estimé à 2,3 millions le nombre d'enfants de moins de 15 ans qui à la fin 2005 vivaient avec le VIH ou le SIDA (ONUSIDA 2005). Et selon les projections, si des mesures radicales ne sont pas prises, 45 millions d'autres seront infectés d'ici à 2010 (ONUSIDA 2003). En Afrique subsaharienne, ce sont les adolescentes qui sont le plus touchées. Dans plusieurs pays comme l'Éthiopie, le Malawi, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe, on recense jusqu'à cinq ou six filles de 15 à 19 ans infectées par le virus pour chaque garçon séropositif du même âge, cependant qu'à la Trinité-et-Tobago, le taux d'infection chez les filles de cette tranche d'âge est cinq fois plus élevé que chez les garçons (UNICEF, ONUSIDA, OMS 2002). La propagation particulièrement rapide du virus dans ce groupe de population s'explique par le « mélange des âges » (relations sexuelles entre très jeunes filles et hommes plus âgés) mais aussi par une plus grande vulnérabilité biologique, l'absence de sécurité financière, les mariages forcés ou précoces, les viols, l'exploitation sexuelle et l'inégalité entre les sexes.



3 Réfléchir au contenu de l'apprentissage formel et non formel

L'épidémie oblige les formateurs d'enseignants et les responsables des programmes à réévaluer l'enseignement dispensé au sujet du VIH et du SIDA. Il faut réfléchir à un enseignement approprié et pertinent qui soit adapté à l'âge et au sexe des intéressés. Face à la gravité de l'épidémie, les élèves, les familles, les instances communautaires, les enseignants et les administrateurs ont conscience de la nécessité de repenser le contenu pédagogique des programmes relatifs au VIH et au SIDA. Si l'on a pu rencontrer des résistances par le passé quand il s'agissait d'aborder des questions sensibles comme celles qui touchent à la sexualité, il est aujourd'hui évident que l'éducation relative au VIH et au SIDA doit traiter des modes de transmission et de protection, ainsi que des techniques de négociation et de prise de décision propres à aider les jeunes à éviter les rapports sexuelles non souhaités ou à risque.³

Alors que la moitié des personnes nouvellement infectées par le VIH sont des jeunes âgés de 15 à 24 ans, c'est dans le groupe d'âge des 5 à 14 ans que l'on constate les taux de prévalence les plus bas (ONUSIDA 2005). Aussi l'idée d'axer les campagnes de prévention sur les enfants et adolescents de cette tranche d'âge offre-t-elle une bonne raison d'espérer qu'on parviendra à enrayer de la sorte la propagation du VIH (Banque mondiale 2002). On observe, en outre, que le fait de dispenser aux jeunes une éducation sur le VIH et le SIDA avant qu'ils ne deviennent sexuellement actifs n'a nullement pour effet de favoriser une activité sexuelle précoce, mais tend au contraire à retarder l'âge de l'initiation sexuelle et d'amener les jeunes à se protéger dès les premiers rapports (Kirby 2001, Alford *et al.* 2003, ONU-SIDA 1997). C'est le devoir de l'école et des autres lieux d'apprentissage de fournir aux élèves les informations pratiques et théoriques nécessaires, en leur expliquant notamment comment éviter des rapports sexuels imposés ou non souhaités.⁴ Mais il reste à trouver la meilleure manière d'intégrer cet apprentissage dans les programmes scolaires. À l'heure actuelle, certains soutiennent avec force qu'il vaut mieux éviter d'introduire des éléments d'éducation relative au VIH et au SIDA dans plusieurs matières du programme à la fois car cette éducation acquiert ainsi un caractère diffus qui tend à en diminuer l'impact.⁵

La pandémie de VIH et de SIDA offre l'occasion d'améliorer les programmes de santé scolaire et de faire de l'école un centre actif de promotion de la santé, au-delà de la lutte contre le virus. À cet égard, on retiendra l'Initiative FRESH (Focusing ressources on Effective School Health) (*Concentrer les ressources sur une santé scolaire efficace*)⁶ mise en œuvre en multipartenariat, qui préconise des actions coordonnées dans quatre domaines essentiels : les politiques de santé scolaire, l'environnement scolaire (y compris l'approvisionnement en eau salubre et système sanitaire), l'éducation à la santé fondée sur les compétences, et les services de santé et de nutrition en milieu scolaire.⁷ Les programmes de santé scolaire, par exemple, permettent de traiter des problèmes de santé liés à l'alimentation et notamment aux carences en micronutriments (fer, iode, vitamine A), qui nuisent à la fonction cognitive.

On est en droit d'espérer que les ARV vont enfin devenir plus généralement accessibles ; encore faut-il qu'ils





s'accompagnent de programmes éducatifs appropriés. Ces programmes devront viser à informer les communautés des implications du traitement, en faisant ressortir que celui-ci ne dispense nullement d'éviter les comportements à risque, et à relancer les campagnes d'incitation au dépistage de la séropositivité, point de départ de toute thérapie. Par ailleurs, l'information sur les antirétroviraux et sur les traitements disponibles ne fait que rendre plus nécessaire le travail d'éducation préventive : tout indique en effet que le traitement peut avoir pour effet de masquer la maladie et de créer un climat de fausse sécurité démobilisateur qui encourage les pratiques favorisant la transmission (ETII de l'ONUSIDA sur l'éducation 2006).

Sachant que de nombreux apprenants sont obligés de travailler pour vivre et nourrir leur famille, il apparaît logique d'intégrer dans l'apprentissage des éléments de formation professionnelle et d'entrepreneuriat. En même temps, il ne faut pas oublier que les coutumes et les savoirs traditionnels qui se transmettent habituellement au sein de la famille risquent de se perdre si les systèmes éducatifs ne font pas l'effort de combler à cet égard le vide créé entre les générations par la maladie.

Les systèmes éducatifs devraient également proposer aux parents et aux familles élargies des programmes pour adultes qui les encouragent à communiquer sans tabou, positivement et avec exactitude sur le thème du VIH et du SIDA. Des études effectuées dans plusieurs pays montrent que bien souvent les parents souhaiteraient aborder le sujet de la sexualité avec leurs enfants mais ne se sentent pas qualifiés pour le faire. La mise en place de programmes d'éducation parentale, d'associations de parents d'élèves (PTA) et enseignants et de comités parentaux de l'éducation ainsi que le fait d'associer les parents à l'élaboration des programmes scolaires peuvent améliorer les connaissances de ces derniers sur le VIH et les inciter à apporter leur soutien à une éducation de leurs enfants dans ce domaine, que ce soit en milieu scolaire ou dans un cadre non formel.

La pandémie de VIH et de SIDA offre aussi l'occasion de mettre à profit l'éducation pour inculquer aux apprenants le sens de la solidarité ainsi que d'autres valeurs qui sont importantes pour lutter contre toutes les formes d'ostracisme et de discrimination, ce qui ne pourra que contribuer à promouvoir la coexistence pacifique dans un monde en évolution rapide.

4 Améliorer les processus de l'apprentissage

Il est essentiel de privilégier les approches axées sur la maîtrise des compétences de la vie courante.⁸ Ces approches impliquent une cohérence entre les contenus enseignés et les processus de l'apprentissage. Elles visent à doter les enfants comme les adultes des connaissances, des valeurs, des aptitudes et des comportements qui leur permettront de prendre les décisions les plus conformes à leur intérêt et à ceux d'autrui.

Les apprenants séropositifs ou dont un ou plusieurs membres de la familles sont infectés par le VIH sont souvent victimes d'ostracisme ou de discrimination de la part de leurs



5 Créer un environnement propice à l'apprentissage

En inscrivant l'apprentissage dans un cadre inspiré des droits de l'homme, les membres de l'ETII sur l'éducation veulent amener les établissements scolaires et l'éducation non formelle à concevoir l'environnement d'apprentissage dans une perspective plus large, tenant compte de la réalité du VIH et du SIDA. Cela suppose que des réponses efficaces soient apportées à toutes les formes de violence, que des conditions d'hygiène adéquates soient assurées avec des installations sanitaires accessibles à tous, et qu'une liaison soit établie avec des services de santé et nutritionnels de proximité. Le but est de créer un environnement sûr et protégé, propice à l'apprentissage.

La pandémie de VIH et de SIDA a mis en évidence la violence qui est présente dans l'éducation, en particulier à l'égard des femmes. La violence sous toutes ses formes - c'est-à-dire toute action visant à causer un préjudice moral ou physique à autrui - ne peut qu'avoir un impact négatif sur l'apprentissage et risque d'accroître la vulnérabilité des apprenants à l'égard du VIH et du SIDA. Ayant souvent pour prétexte le sexe, l'identité ethnique, l'orientation sexuelle supposée, ou les aptitudes physiques ou mentales des victimes, la violence en situation d'apprentissage peut revêtir diverses formes : harcèlement, insultes et agressions verbales, contrainte sexuelle, sévices pouvant aller jusqu'au viol et autres atteintes à l'intégrité physique. Les auteurs de

ces faits sont souvent d'autres élèves, mais aussi parfois des enseignants ou d'autres membres du personnel éducatif. On n'insistera jamais assez sur la vulnérabilité particulière des filles, eu égard à la multiplicité des formes de violence auxquelles elles sont exposées.

Sont aussi documentés de nombreux cas d'enfants séropositifs en butte à des formes de violence plus ou moins insidieuses ou plus ou moins ouvertes, allant de l'ostracisme, des injures et des actes d'agression physique, au déni d'éducation pur et simple, en passant par le refus de les laisser participer aux cours d'éducation physique ou utiliser les installations sanitaires.

Un certain nombre de membres de l'ETII ont soutenu des initiatives visant à combattre la violence à l'école. Par exemple, le Réseau du système des écoles associées de l'UNESCO a organisé des campagnes contre la violence en milieu scolaire, réalisé des études sur les jeunes et la violence, encouragé la médiation en cas de conflit, et cherché à documenter les problèmes associés aux châtiments corporels à l'école et à l'adoption de solutions de rechange pour maintenir la discipline dans la classe.⁹ De son côté, l'UNICEF a organisé des consultations régionales sur les violences à l'encontre des enfants. C'est ainsi qu'au cours d'une réunion organisée en Slovénie en 2005, des participants venus de tous les pays de la région Europe et Asie

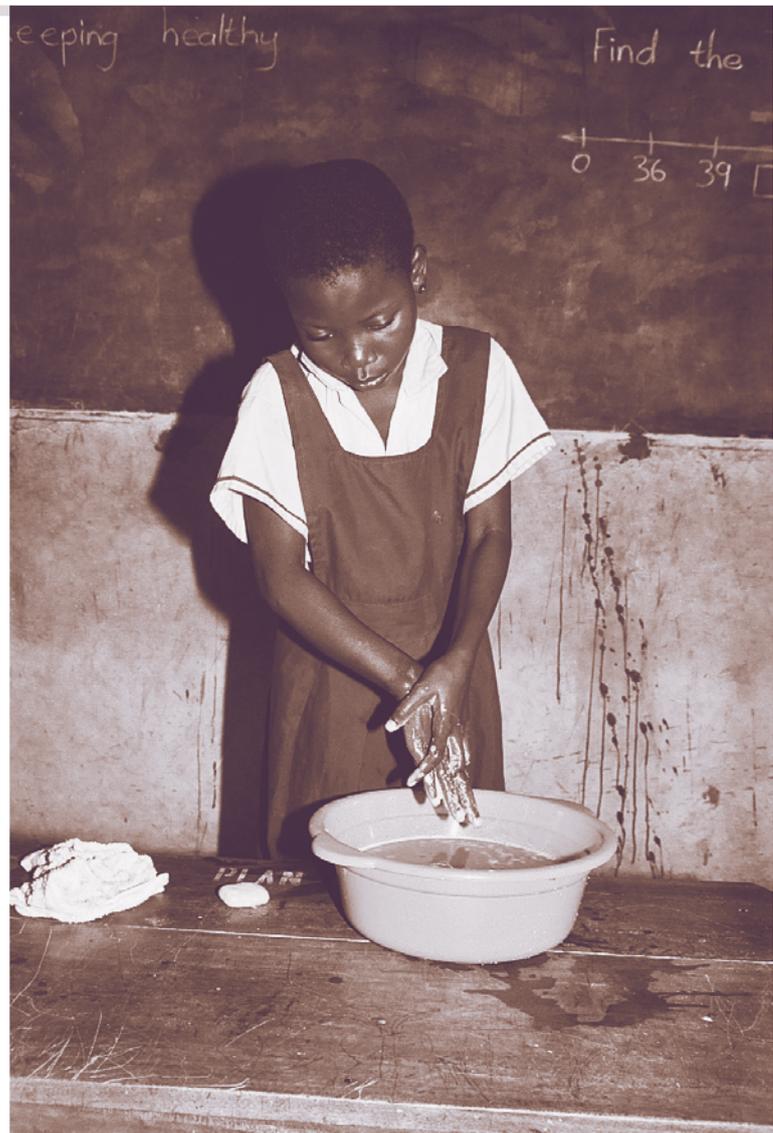
condisciples et des enseignants, ainsi que de parents d'élèves ou de porte-parole de la communauté qui s'indignent parfois bruyamment de voir ces enfants accueillis en classe avec les mêmes droits que les autres élèves. Cela se traduit par des manifestations physiques et visibles, mais aussi sous la forme de pratiques plus insidieuses ayant des incidences psychosociales dommageables. C'est pourquoi le mode de traitement de tous les apprenants, et particulièrement de ceux qui sont infectés ou affectés par le VIH, constitue un aspect essentiel d'une éducation de qualité.

Le fait de réserver un traitement différent aux enfants affectés par le VIH risque de faire naître très tôt chez les jeunes l'idée que les personnes affectées par le virus n'ont pas les mêmes droits que les autres, ce qui est inacceptable. On reconnaît une éducation de qualité à ce qu'elle s'efforce au contraire d'assurer à tous les apprenants, sans distinction de sexe, d'âge, de religion, d'état sérologique au regard du VIH, d'orientation sexuelle ou d'origine sociale, la même possibilité d'apprendre.

centrale ont défini les mesures à prendre aux niveaux national et régional pour traiter ce problème.¹⁰

Pour être efficace, l'enseignement relatif à la sexualité, aux infections sexuellement transmissibles (IST) comme l'infection par le VIH et aux moyens de s'en protéger exige un environnement ouvert et propice au dialogue ce qui est rarement le cas de l'école traditionnelle. Sans parler du fossé hiérarchique et générationnel qui sépare les enseignants (adultes) des élèves (enfants et adolescents pour la plupart), l'éducation préventive relative au VIH se ramène souvent à l'enseignement des « bonnes » réponses aux questions d'examen.

L'existence d'installations sanitaires satisfaisant aux normes d'hygiène est un autre aspect essentiel de l'environnement d'apprentissage. On estime qu'une adolescente africaine sur dix manque l'école quand elle a ses règles ou interrompt sa scolarité à la puberté parce que son école n'est pas équipée de sanitaires propres respectant l'intimité (Nations Unies/Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau 2003). Par ailleurs, on a constaté que lorsque les enfants sont obligés, par exemple, de sortir de l'établissement et de faire un long chemin à pied pour accéder au point d'eau potable le plus proche, ils ne retournent pas toujours en classe ensuite.



Au niveau du système éducatif

Au niveau du système, une éducation de qualité dans le domaine du VIH et du SIDA comporte cinq dimensions : gestion des écoles et des programmes éducatifs dans un souci de transparence, mise en place de politiques et de pratiques pertinentes et appropriées, aspects juridiques, ressources et mesure des résultats d'apprentissage.

1 Gérer et administrer les structures de manière à soutenir l'apprentissage

Les activités d'apprentissage, en milieu scolaire ou autre, sont des activités « d'aval » qui ont besoin d'être soutenues « en amont » par un cadre de politique générale, une volonté affirmée de la part de ceux qui sont aux commandes et une action de sensibilisation constante. L'existence d'écoles et autres lieux d'apprentissage bien gérés permet d'aborder au grand jour les questions difficiles, ce qui est la première étape pour tenter d'y répondre. Le Bureau de l'UNESCO au Brésil a obtenu de bons résultats avec un programme intitulé « Faire place » destiné à promouvoir l'intégration sociale et à instaurer une « culture de paix » dans les salles de classe pour y combattre la violence endémique. De telles initiatives s'appuient sur une gestion efficace qui permet aux parents, aux élèves, aux enseignants et aux administrateurs de se concerter pour identifier les problèmes, à commencer par celui de la violence à l'école, en vue d'y apporter des solutions.

Dans les zones gravement touchées par le VIH et le SIDA, cette volonté d'ouverture et de transparence favorisera le dialogue sur le rôle que peut jouer le lieu d'apprentissage dans la réponse à l'épidémie. Par exemple, il pourra s'avé-

rer souhaitable de modifier les heures de classe pour tenir compte des obligations des enfants chefs de famille qui travaillent, ou de mettre en place un système de garderie à l'intention des plus jeunes pour permettre à leurs frères et sœurs plus âgés d'assister aux cours. En Éthiopie, une étude a montré par exemple que les écoles qui acceptaient de décaler leurs horaires en commençant les cours plus tôt dans la journée et de suspendre les cours au moment de la récolte constataient une amélioration des taux de rétention et de réussite scolaires des élèves. L'auteur a conclu : « la qualité de l'établissement et celle de l'enseignement dispensé par chaque enseignant pris individuellement sont plus élevées dans les écoles qui ont la capacité (et le souci) d'aménager plus efficacement le temps de travail des enseignants et des élèves » (Verwimp 1999).

Les enseignants et membres du personnel non enseignant infectés ou affectés par le VIH doivent pouvoir exercer leur métier dans un environnement de travail favorable et sécurisé. Ils apportent eux aussi au système leurs propres expériences, positives ou négatives, ce qui a une influence sur le déroulement du processus d'apprentissage.

2 Appliquer des politiques pertinentes et appropriées

La mise en place de politiques pertinentes et appropriées sur lesquelles s'appuyer est essentielle pour pouvoir faire des écoles des lieux sûrs et aborder plus facilement les questions relatives au VIH et au SIDA. Toutefois, on pourra être amené, vu l'ampleur de la pandémie, à revoir certaines des politiques existantes pour s'assurer qu'elles tiennent dûment compte de son incidence sur les systèmes éducatifs. Par exemple, il conviendra de se pencher sur les problèmes d'exclusion et de discrimination, sur la situation des enseignants et des membres du personnel non enseignant infectés ou affectés par le VIH, et sur la question de la violence à l'école, sous toutes ses formes. L'adoption d'un code de conduite à l'intention des enseignants, assorti de procédures disciplinaires sanctionnant les relations sexuelles entre enseignants et élèves, doit être également encouragée.

En général, ces politiques émanent du ministère de l'éducation, ce qui ne garantit nullement qu'elles soient largement diffusées et comprises, notamment sur les lieux d'apprentissage. C'est pourquoi il est toujours bon de commencer par sensibiliser les administrateurs, les enseignants et les élèves à l'existence de ces dispositions.

Dans un deuxième temps, il conviendra de s'assurer qu'il existe des mécanismes propres à en garantir la mise en œuvre et l'application, car il ne sert à rien d'avoir des règles et des procédures si elles ne sont pas respectées.

Les efforts les plus efficaces qui aient été faits pour promouvoir et mettre en œuvre des politiques appropriées et pour en assurer le respect sont ceux qui associent largement les enseignants et les élèves à leur élaboration et à leur application. Le fait, par exemple, de se placer dans la perspective des droits de la personne pour examiner et définir la politique applicable au niveau des établissements en matière de violence et de VIH et SIDA est un gage contre l'exclusion et favorise le respect. De telles politiques devraient concerner non seulement les élèves mais aussi les enseignants affectés par le VIH et le SIDA, et ne tolérer aucune forme de violence ou d'exclusion. Il va de soi que la politique des établissements scolaires dans ce domaine doit être conforme à la loi et à la réglementation nationales, qui devront elles-mêmes être régulièrement revues et actualisées afin de demeurer pertinentes (ETII de l'ONUSIDA sur l'éducation 2006).



3 Promouvoir une législation favorisant l'apprentissage

Comme il a été dit précédemment, le cadre légal dans lequel s'inscrit le droit à l'éducation, au sens le plus large, devrait couvrir tous les aspects de la relation entre les systèmes éducatifs et le VIH et le SIDA. Il conviendra toutefois d'en revoir les dispositions pour s'assurer qu'elles garantissent à tous le plein exercice de leur droit à l'éducation.

Dans bien des cas, une action compensatrice s'impose pour garantir l'égalité des chances, c'est-à-dire satisfaire à l'exigence d'équité. En l'état actuel des choses, l'examen des données et pratiques d'un nombre croissant de pays suggère qu'une certaine discrimination positive, instaurée par la loi, pourrait se justifier pour garantir l'égalité des chances en matière d'éducation à toutes les personnes infectées ou affectées par le VIH.

4 Restructurer les ressources en faveur de l'apprentissage

En bien des lieux, la pandémie de VIH et de SIDA nécessite des ressources accrues si l'on veut garantir à tous l'accès à l'éducation. Les besoins ne sont pas seulement financiers (même si c'est là un aspect important) ; ils concernent aussi les ressources en personnel et en temps. D'importantes études d'impact du VIH et du SIDA sur les systèmes éducatifs ont été effectuées par l'Institut international de l'UNESCO pour la planification de l'éducation (IIPÉ)¹¹ et par l'Équipe mobile de travail (MTT) de la Division de la recherche sur l'économie de la santé et le VIH et le SIDA (HEARD) de l'Université du KwaZulu-Natal. À mesure que s'accroissent les connaissances dans ce domaine, les ministères de l'éducation et les personnels concernés devraient être mieux à même de prendre des décisions dûment motivées concernant l'affectation des ressources disponibles.

Il n'est pas douteux que toute réponse nationale sérieuse au VIH et au SIDA exigera l'affectation

de ressources supplémentaires à l'éducation, ainsi qu'à d'autres secteurs. Ces ressources devront être réparties sur l'ensemble du système éducatif. En effet, les ministères, les administrations scolaires de district, les commissions de la fonction enseignante et les établissements scolaires doivent disposer des ressources nécessaires pour engager un processus de réexamen, d'actualisation, de diffusion et de mise en œuvre des politiques pertinentes, ainsi que des moyens d'en contrôler et d'en évaluer l'efficacité. C'est là la seule façon de garantir le retour d'information indispensable pour pouvoir contrôler l'efficacité du système d'allocation des ressources. En même temps, il ne faut pas se cacher qu'en raison de la pandémie certains pays risquent de voir leurs rentrées fiscales diminuer en même temps que les revenus. D'où la nécessité d'une répartition très stratégique des ressources, dont l'attribution pourrait devoir se faire à l'échelle sectorielle afin d'assurer des réponses coordonnées et suffisantes.



5 Mesurer les résultats d'apprentissage

L'accent a été mis d'entrée dans le présent document sur la notion d'apprentissage. Il est donc logique que le dixième et dernier aspect d'une éducation de qualité nous ramène au point de départ et concerne les résultats de cet apprentissage. À ce sujet, le souci de préciser ce qu'on attend d'une éducation de qualité a considérablement étoffé la liste des résultats escomptés de l'apprentissage. À cet égard, le classement simplifié des principaux types de résultats d'apprentissage figurant ci-après pourra s'avérer utile :

- connaissances : acquis cognitifs considérés comme essentiels pour tous les apprenants (lecture, écriture, calcul et notions de base dans les principales matières) ;
- savoir-faire ou compétences : maîtrise de la manière de résoudre les problèmes, expérimenter, travailler en équipe, vivre et interagir avec des personnes différentes des autres et apprendre à apprendre ;
- valeurs : solidarité, égalité des sexes, tolérance, compréhension mutuelle, respect des droits de l'homme, non-violence, respect de la vie et de la dignité humaine, etc. ;
- comportements : volonté de mettre en pratique ce qui a été appris, modification effective des comportements et renforcement des pratiques appropriées.

Notre aptitude à mesurer les résultats d'apprentissage varie considérablement selon ce que l'on cherche à mesurer. De nombreux indicateurs (ou indicateurs indirects) sont déjà opérationnels. Plusieurs systèmes sont en place pour mesurer les résultats d'apprentissage aux fins de la mise en œuvre et de l'évaluation des politiques, des programmes et des pratiques dans le domaine de l'éducation.¹²

Idéalement, dans un système d'éducation équitable, les résultats d'apprentissage ne devraient pas dépendre de variables telles que l'état sérologique au regard du VIH. La principale difficulté pour les systèmes éducatifs consiste à établir des modes valables de ventilation des données, aboutissant à un système équitable qui ne risque pas d'instituer une forme de marquage ou de conduire, même par inadvertance, à une discrimination à l'égard des personnes infectées ou affectées par le VIH. Cela requiert une motivation sans faille et beaucoup de discernement.



Applications pratiques

Le tableau figurant en annexe, qui s'inspire des idées exposées dans la section précédente, indique en termes concrets comment se manifeste la pandémie de VIH et de SIDA dans les systèmes éducatifs et, exemples à l'appui, comment les systèmes y ont répondu. Même si dans un souci de clarté le tableau cherche à faire apparaître l'articulation entre ces réponses et la stratégie de l'ETII sur l'éducation (ETII de l'ONUSIDA sur l'éducation 2003b), il importe de noter qu'une réponse donnée peut correspondre à plusieurs objectifs stratégiques.

Le travail initial accompli met déjà en évidence, à propos du tableau, des lacunes importantes concernant les données et les pratiques. Cette section étudie celle liées à l'insuffisance des données, aux évaluations d'impact et aux cadres légal, et politique éducative.

Insuffisance des données

- Divers modèles sont utilisés pour prédire les taux de prévalence chez les éducateurs et planificateurs de l'éducation, avec plus ou moins de succès selon les méthodes de surveillance, la qualité de l'analyse des données, et l'interférence d'autres facteurs. Il faudrait disposer, au sujet de l'impact du SIDA parmi les enseignants, des données plus abondantes qui soient ventilées selon l'âge, le sexe, l'origine ethnique et le milieu socioéconomique, pour faciliter l'élaboration et l'actualisation des politiques et des programmes.
 - Des indicateurs sont nécessaires pour distinguer entre l'absentéisme dû au SIDA et l'absentéisme dû à d'autres causes.
 - On manque d'informations sur l'impact du VIH au niveau de l'enseignement supérieur (les études disponibles portent essentiellement sur le primaire et le secondaire).
 - Les données sur les taux de scolarisation et de réussite scolaire selon l'âge, le sexe, l'origine ethnique, le milieu socioéconomique et l'état d'orphelin ou de non-orphelin des intéressés sont insuffisantes.
 - Les statistiques nationales peuvent masquer d'importantes variations au niveau local, entre les différents districts et établissements, ainsi que des disparités selon le sexe, l'origine ethnique ou le milieu socioéconomique ; d'où la nécessité d'informations plus détaillées aux niveaux régional et local.
- Des données qualitatives sont nécessaires pour permettre aux décideurs et responsables de prendre leurs décisions en pleine connaissance de cause, au lieu de se fonder uniquement sur des chiffres et des données quantitatives qui faussent souvent la perspective.
 - Les exemples qui argumentent/démontrent l'utilité des indicateurs pertinents pour évaluer les programmes, politiques et plans destinés à instaurer une éducation de qualité prenant en compte le VIH et le SIDA et répondant aux problèmes qui en résultent seraient profitables.
 - Les incidences du VIH et du SIDA sur l'éducation dans les régions du monde les plus touchées - notamment l'Afrique subsaharienne - sont abondamment documentées mais on est moins bien renseigné sur les manifestations de la pandémie qui concernent les systèmes éducatifs et les programmes mis en place pour y répondre en Amérique latine, aux Caraïbes et en Asie ou dans les pays industrialisés.
 - Il est indispensable de reformater les enquêtes démographiques et de santé (EDS) et les autres recherches centrées sur les comportements des jeunes en matière de santé sexuelle et reproductive, de manière à éclairer les décisions de politique générale et l'élaboration des programmes.

Évaluations d'impact

- Toutes les études sur les programmes d'éducation relative au SIDA insistent sur l'importance de la formation des enseignants et des pairs-éducateurs, mais on sait peu de chose sur les formations les plus efficaces, leur durée optimale, ou les meilleures formules permettant d'associer la communauté à la formation et au soutien des éducateurs.
 - On a besoin d'être mieux informé sur les éléments de programme les plus utiles pour former des enseignants de qualité, capables de transmettre aux apprenants les connaissances et savoir-faire en rapport avec le VIH, selon des modalités produisant effectivement des résultats, et notamment les changements de comportement souhaités.
 - Les pays où des interventions sont en cours ne disposent pas tous d'études de base sur lesquelles s'appuyer pour préparer ces interventions et en mesurer les effets. Il faut donc s'attacher à mieux documenter les conditions et les données de base pertinentes, pour pouvoir mesurer ces effets.
- L'impact des interventions peut être difficile à mesurer car on se trouve de plus en plus souvent en présence d'interventions multiples menées à l'initiative de différents ministères, d'organisations non gouvernementales (ONG), d'organismes associatifs, d'agences de développement ou de médias : c'est là en soi une tendance globalement positive, mais qui ne facilite guère l'évaluation du résultat ou de l'impact spécifique de telle ou telle initiative par rapport à d'autres plus ou moins comparables.
 - Il faudrait être mieux informé sur les systèmes qui ont été mis en place (par exemple les systèmes de surveillance et d'information sur le VIH et le SIDA) pour assurer une collecte régulière de données fiables et valides. Il serait utile de disposer de renseignements sur la manière dont les ministères utilisent ces systèmes pour concevoir des réponses efficaces et informées à l'épidémie, afin de voir s'il n'est pas possible de transposer les systèmes dans d'autres pays.



Cadre légal et politiques éducatives

- On manque d'informations sur les éléments des politiques éducatives concernant les problèmes d'exclusion et de discrimination, la situation des enseignants et autres personnels de l'éducation infectés ou affectés par le VIH et la violence à l'école sous toutes ses formes.
- Il convient de diffuser plus largement les plans nationaux d'action concernant le VIH et le SIDA dans l'éducation. Quels sont les pays qui se sont dotés de tels plans ? En quoi consistent-ils ? Quels exemples d'approche multi-sectorielle offrent-ils et ces approches ont-elles été efficaces ?
- On manque d'informations sur les systèmes juridiques de protection visant à encourager la scolarisation, à combattre la discrimination à l'encontre des personnes infectées ou affectées par le VIH, et à promouvoir l'EPT.

Implications et conclusions

Les implications de la pandémie de VIH sur le plan de l'éducation sont considérables. S'il n'est pas possible de les mentionner toutes ici, il importe en revanche de dégager les principales conclusions à tirer du cadre proposé dans le présent document pour une éducation de qualité, en reconnaissant que le VIH et le SIDA ne sont pas seulement un problème de santé mais ont aussi de graves conséquences pour le développement social, culturel et économique.



1 Imposer l'idée que le VIH et le SIDA doivent être un domaine d'éducation prioritaire

Même si depuis longtemps on n'en est plus à nier au sein des systèmes éducatifs la réalité du VIH et du SIDA, les éducateurs qui cherchent à « briser le silence » à ce sujet se heurtent encore bien souvent à un mur. Pourtant, on est bien obligé d'admettre que la pandémie est un événement majeur, qui place l'éducation devant un des plus grands défis de notre temps. Mais il est permis d'y voir aussi une occasion exceptionnelle de traduire dans les faits l'objectif d'une « éducation de qualité pour tous ».

Tant que l'ensemble des individus, des communautés et des nations n'auront pas vraiment pris conscience de l'impact de la pandémie sur la vie quotidienne, mais aussi sur les institutions et notamment sur l'éducation, nous n'aurons aucune chance d'enrayer la maladie à l'horizon de notre génération ou de la suivante - et après, il risque d'être trop tard. Il ne suffit pas de mentionner en

quelques mots, au hasard d'un rapport, d'un texte de loi ou d'un document d'orientation, que le VIH et le SIDA constituent aussi un problème au niveau de l'éducation. Certains pays ont commencé à agir, mais ce sont des exceptions.¹³

Nous savons que la maladie compromet de plus en plus les acquis de nos systèmes éducatifs. Mais nous savons aussi qu'en ce moment précis de l'histoire, l'éducation elle-même peut constituer une arme formidablement efficace pour combattre ce fléau. Nos systèmes éducatifs doivent évoluer pour pouvoir réagir mieux et plus vite à la réalité du VIH et du SIDA, notamment en s'inspirant des idées exposées dans le présent document pour réorienter l'éducation dans le sens de la qualité. Le refus des réalités, l'ignorance et l'arrogance qui caractérisent encore trop souvent nos systèmes éducatifs doivent être éliminés.

2 Privilégier l'intégration scolaire

Un environnement d'apprentissage basé sur les droits doit refléter les principes dont il se réclame et être en mesure d'inculquer à tous les apprenants des valeurs éthiques et morales d'une portée universelle, afin qu'ils assimilent et mettent en pratique les principes d'empathie, de compassion, d'honnêteté, d'intégrité, de non-violence et de respect des différences, pour apprendre à vivre ensemble dans la paix et l'harmonie. Il est évident que l'exclusion, sous quelque forme que ce soit, physique, psychologique ou autre, n'a pas sa place dans un environnement d'apprentissage.

Chacun doit se voir offrir la possibilité d'apprendre tout au long de sa vie. Tous les apprenants doivent avoir accès à des structures d'apprentissage conçues pour satisfaire leurs besoins éducatifs fondamentaux. Cela passe éventuellement par des mesures comme l'abaissement du coût de la scolarité (en réduisant ou en supprimant les droits annuels de scolarité et les frais de scolarité indirects). La suppression des droits de scolarité se traduit généralement par une augmentation spectaculaire du nombre d'enfants scolarisés, qui est passé par exemple de 5,9 à 7,2 millions au Kenya (soit une progression de 22 %), de 1,9 à 3 millions au Malawi (63 %), de 1,4 à 3 millions en Tanzanie (100 %), et de 2,5 millions à 6,5 millions en Ouganda (160 %) (UNICEF 2004). On sait aussi que les chèques-éducation, les programmes de bourses et les subventions sont autant de moyens efficaces pour attirer et fidéliser les apprenants.



Mais il est tout aussi important de s'interroger sur ce qu'ils apprennent, et dans quelles conditions : c'est en cela en effet que réside la qualité de l'éducation. Autrement dit, ce sont les processus, et pas seulement les lieux, d'apprentissage qui doivent être largement ouverts à tous les apprenants sans exclusion. La notion d'intégration scolaire va bien au-delà de l'accès à l'éducation et de l'acquisition des apprentissages eux-mêmes. Sans la volonté d'intégrer tous les apprenants sans exception, l'objectif de l'EPT en matière de résultats d'apprentissage, par exemple, n'a aucune chance d'être atteint.

3 Reconnaître le rôle essentiel de la problématique du genre

Il apparaît de plus en plus que la transmission, l'infection et l'impact du VIH et du SIDA sont en grande partie déterminés par les relations de genre. Pour prévenir la transmission du VIH et en minimiser l'impact, il est important de comprendre le rôle de la problématique du genre et de programmer les activités éducatives en conséquence.

Cette problématique concerne aussi bien un sexe que l'autre. Les responsables des programmes privilégient de plus en plus les interventions qui s'adressent également aux

garçons et aux hommes tant jeunes que plus âgés, afin de les sensibiliser à la dynamique des rapports de pouvoir entre les sexes pour les amener à modifier leurs comportements et à cesser de considérer que l'harmonie entre les sexes relève essentiellement de la responsabilité des femmes. Ces approches font appel à des stratégies qui visent à améliorer l'autonomie des femmes tout en associant les hommes à ce projet. Il apparaît de plus en plus évident en effet qu'il faut sensibiliser les hommes au problème des inégalités entre les sexes si l'on veut faire bouger les choses de façon durable.

4 Mettre l'accent sur les ressources humaines, à commencer par les enseignants et éducateurs, leurs pratiques et leur préparation

Au quotidien, une bonne partie des activités pédagogiques relève en premier lieu de la responsabilité de l'éducateur. La pandémie de VIH et SIDA affecte au premier chef les enseignants et les éducateurs : qu'eux-mêmes ou certains de leurs proches soient ou non infectés, il leur faut affronter chaque jour et de façon très personnelle les tensions et les contraintes que la maladie fait peser sur le système ; or bien souvent, presque rien n'a été prévu pour les assister dans cette tâche.

Les éducateurs doivent être conscients des responsabilités qu'ils ont envers les apprenants, à la fois comme guides du processus d'apprentissage et comme adultes auxquels incombe la fonction importante de modèles de rôle et de protecteurs des enfants. Les enseignants pourront être amenés à modifier de façon appréciable leurs comportements en classe afin de mieux respecter les droits des apprenants. Ils pourront aussi être amenés à revoir leur mode d'interaction avec les communautés, les parents, les responsables de l'éducation et les institutions du système

à mesure que chaque composante évoluera pour mieux répondre au droit de chaque apprenant à une éducation de base de qualité. Une démarche évidente pour améliorer les connaissances et le comportement des enseignants, consiste évidemment à commencer par leur dispenser une formation spécifique concernant le VIH et le SIDA, la problématique du genre, les droits de l'homme et les compétences de la vie courante, dans le cadre de leur formation initiale mais aussi de la formation continue.

Pas plus les enseignants que les membres du personnel non enseignant ne sont à l'abri de l'infection par le VIH ni du SIDA. Il est donc important de prendre des mesures pour les protéger sur leur lieu de travail en s'assurant à cet effet le concours des associations professionnelles et des syndicats d'enseignants. Le Recueil de directives pratiques de l'Organisation internationale du Travail (OIT) sur le VIH/SIDA et le monde du travail peut servir de point de départ pour identifier les besoins des enseignants, en considérant l'école comme un lieu de travail (OIT 2001).

5 Reconnaître que la portée de l'enseignement dépasse largement le cadre des programmes

Les programmes scolaires ne représentent qu'une petite partie de ce qu'on apprend à l'école. Les élèves s'instruisent aussi dans un contexte d'éducation informelle et d'observation, par la pratique, ce qu'ils entendent autour d'eux, les louanges qu'ils reçoivent, le « langage corporel », ou le sentiment d'être reconnus, par exemple. C'est pourquoi, si l'on veut que la qualité de l'éducation contribue à réduire l'impact du VIH et du SIDA et à l'éliminer, il faut la considérer en relation avec les multiples dimensions de l'apprentissage.

Les apprenants sentent très bien si leur professeur est ou non à l'aise pour aborder le sujet du VIH et du SIDA, et il est probable que ce qu'ils en retiendront sera influencé par cette impression initiale. La volonté d'in-

former sur le VIH et le SIDA dans le cadre scolaire se heurte à toutes sortes d'interdits liés aux normes socioculturelles, aux pratiques sexuelles et aux rapports de pouvoir. Ces contraintes se traduisent souvent par un enseignement sélectif, qui soit fait l'impasse sur les messages relatifs au VIH et au SIDA, soit se limite à des exposés exagérément scientifiques évitant toute référence directe à la sexualité (ActionAid 2003, Campagne mondiale d'éducation 2005). C'est pourquoi l'apprentissage des techniques de communication devrait figurer dans tous les programmes visant à améliorer les connaissances et les comportements des enseignants, afin de leur apprendre à s'exprimer, notamment sur ce sujet, avec plus de confiance et de compétence.



6 Introduire immédiatement et en priorité l'éducation relative au traitement de la maladie

L'éducation relative au traitement revêt aux yeux de certains membres de l'ETII une importance croissante (ETII de l'ONUSIDA sur l'éducation 2006). Elle est liée à une action intégrée de prévention, de prise en charge et de traitement à laquelle une éducation de qualité telle que nous la proposons devrait contribuer. De nombreuses approches et initiatives importantes méritent de retenir l'attention et d'être citées et analysées qu'il s'agisse de conseil, d'aide pour accéder au traitement et le suivre sans interruption, d'éducation sanitaire générale ou de l'effort fait en partenariat

entre plusieurs organisations dans le cadre de l'ONUSIDA pour progresser vers l'accès universel à la prévention, à la prise en charge et au traitement. La mobilisation active de la population dans la lutte contre le VIH prend une nouvelle dimension avec l'amélioration de l'accès au traitement ; il conviendra notamment d'élargir le champ de l'action préventive dans l'optique d'une « prévention positive », aspect souvent négligé par bon nombre de programmes de prévention qui se préoccupent presque exclusivement d'empêcher les personnes non séropositives de le devenir.



7 Identifier et renforcer les éléments des plans d'éducation qui prennent en compte le VIH et le SIDA

La réponse à l'exigence de qualité est un aspect essentiel des plans d'éducation et de leur mise en œuvre. Cette réponse passe par l'éducation préventive, l'anticipation, l'analyse des incidences de la pandémie sur l'ensemble du système et les mesures destinées à y faire face, mais aussi par les responsabilités de l'école et du système éducatif en général en matière de prise en charge et de traitement.

Il serait vain de croire que les systèmes éducatifs et leur mode de fonctionnement peuvent changer du jour au lendemain. Une vision de la qualité qui intègre les différents objectifs évoqués ci-dessus définit le but à atteindre. C'est aux enseignants, aux établissements, aux systèmes éducatifs et aux gouvernements qu'il appartient de décider comment il convient d'interpréter cette vision pour la concrétiser peu à peu dans les faits.

Notes

- 1) Ce document ne traite pas de l'impact du VIH et du SIDA sur les systèmes éducatifs, cette question ayant déjà été traitée ailleurs. Les lecteurs pourront utilement consulter à ce sujet le site Web de l'IIEP : http://www.unesco.org/iiep/fre/focus/hiv/hiv_1.htm, et se référer aussi plus particulièrement aux travaux de C. Coombe, M.J. Kelly et R. Carr-Hill, à qui l'on doit des études sur les impacts multiples du VIH et du SIDA en Afrique.
- 2) Une partie du travail initial sur ce cadre relative au niveau de l'apprenant a été réalisée par l'UNICEF (2000).
- 3) Le Bureau international d'éducation (BIE) de l'UNESCO s'emploie à documenter les initiatives prises au niveau des programmes scolaires pour répondre à la pandémie. Nous renvoyons les lecteurs au site spécialisé du BIE : <http://www.unesco.org/French/Aids/Sida.htm>.
- 4) Voir le document BIE/UNESCO 2004 sur l'introduction du thème du VIH et du SIDA dans les programmes scolaires de 35 pays.
- 5) Voir par exemple le site de l'UNICEF : http://www.unicef.org/lifeskills/index_8761.html.
- 6) L'Initiative FRESH a été élaborée conjointement par l'UNESCO, l'UNICEF, l'OMS et la Banque mondiale, en liaison avec l'ONG Education International.
- 7) Voir le site FRESH à l'adresse : <http://www.unesco.org/education/fresh>.
- 8) En ce qui concerne les processus et les contenus de l'éducation dans la perspective de l'EPT, l'UNESCO a également entrepris d'aider les pays à mieux suivre les progrès réalisés en matière d'acquisition des « compétences de la vie courante ». En mars 2004, une réunion interinstitutions sur ce thème, s'appuyant sur les conclusions de la Commission Delors, a souligné l'intérêt de privilégier une approche axée sur l'acquisition de ces compétences, qui relie les processus aux contenus et aux résultats escomptés de l'apprentissage (voir UNESCO 2005 pour le rapport de la réunion). Voir également Organisation mondiale de la santé 2003.
- 9) Cf. <http://unescoasp.edna.edu.au/index.htm>.
- 10) UNICEF, avis aux médias, http://www.unicef.org/ceecis/media_2167.html.
- 11) Nous renvoyons les lecteurs au site pertinent de l'IIEP : http://www.unesco.org/iiep/fre/focus/hiv/hiv_1.htm.
- 12) Il existe divers mécanismes de mesure des résultats d'apprentissage. Parmi les plus connus citons les évaluations internationales de l'Association internationale pour l'évaluation du rendement scolaire (IEA), dont celle sur les mathématiques et les sciences (Trends in International Mathematics and Science Study) (TIMSS) et le Programme international de recherche en lecture scolaire (PIRLS), le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), des études régionales comme le Consortium de l'Afrique australe pour le pilotage de la qualité de l'éducation (SACMEQ), le Programme PASEC d'analyse des systèmes éducatifs des États membres de la Conférence des ministres de l'éducation des pays ayant le français en partage (CONFEMEN), ou encore le Laboratoire latino-américain d'évaluation de la qualité de l'éducation (LLECE), sans oublier les systèmes nationaux comme celui des Niveaux minimum d'apprentissage (Minimum Learning Levels) (MLL) en Inde et le Système SIMCE de mesure de la qualité de l'éducation au Chili. La plupart de ces systèmes se concentrent sur les acquis cognitifs, mais diverses expériences sont en cours pour tenter de mesurer également les acquis en valeurs, compétences et comportements.
- 13) Ainsi, le Botswana et l'Ouganda sont cités en exemples dans le « Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2002 : Le monde est-il sur la bonne voie ? » (UNESCO 2002).

Bibliographie

ActionAid. 2003. *The Sound of Silence: Difficulties in Communicating on HIV/AIDS in Schools, Experiences from India and Kenya*. Londres : ActionAid.

Consulté en ligne le 18 avril 2006 sur www.actionaid.org/wps/content_document.asp?doc_id=360

Ainsworth M. et Filmer D. 2002. *Poverty, AIDS and Children's Schooling: a Targeting Dilemma*. Washington, DC : Banque mondiale.

Consulté en ligne le 18 avril 2006 sur http://wdsbeta.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/IW3P/IB/2002/10/12/000094946_02100204022275/additional/124524322_20041117182553.pdf

Akershus fylkeskommune. 2002. *Mapping Quality: Educational Quality in the County of Akershus*. Oslo: Akershus fylkeskommune.

Consulté en ligne le 18 avril 2006 sur http://www.akershusf.kommune.no/index.php?page_id=201&article_id=6450&print=1

Akoulouze R., Khanye V., Rugalema G. 2001. *VIH/SIDA et éducation en Afrique subsaharienne : inventaire des approches prometteuses, ce qui marche, pourquoi et comment*. Paris : Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA).

Alford S. et al. *Science and Success: Sex Education and Other Programs that Work to Prevent Teen Pregnancy, HIV and Sexually Transmitted Infections*. Washington, DC: Advocates for Youth.

Allemano E. 2003. *Le sida en Afrique subsaharienne : une menace pour la qualité de l'éducation - Cadre analytique et implications pour les politiques éducatives*. Document de travail en cours d'élaboration. Disponible en ligne sur http://portal.unesco.org/en/file_download.php/f6c1642f7e017773b9ae00591e1f27d6ADEA+HIVQuality-FR.pdf

Banque mondiale. 2002. *Education and HIV/AIDS: A Window of hope (Éducation et VIH/SIDA : un espoir)*. Washington, DC : Banque mondiale.

Consulté en ligne le 18 avril 2006 sur : http://www1.worldbank.org/education/pdf/Ed%20&%20HIV_AIDS%20cover%20print.pdf.

Baxter P. 13-14 avril 2002. Presentation at UNICEF-Sponsored Network Meeting on Gender-Based Violence in Schools. New York.

Bennell P., Hyde K., Swainson N. 2002. *The Impact of the HIV/AIDS Epidemic of the Education Sector in Sub-Saharan Africa: a Synthesis of the Findings and Recommendations of Three Country Studies*. Sussex: Centre for International Education University of Sussex Institute of Education.

Bureau de l'UNESCO à Nairobi. 2003. *VIH/SIDA et éducation : Le VIH/SIDA et le rôle des commissions chargées de l'enseignement*. Nairobi: UNESCO.

Disponible en ligne sur : <http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001361/136150fb.pdf>

Bureau international d'éducation de l'UNESCO (BIE) 2006. *Manuel « Curriculum VIH & SIDA »*. Genève : BIE.

Bureau international d'éducation de l'UNESCO (BIE). 2004. *Assessment of Curriculum Response in 35 Countries for the EFA Monitoring Report 2005 "The Quality Imperative"*. Genève : BIE.

Consulté en ligne le 18 avril 2006 sur : http://www.ibe.unesco.org/AIDS/doc/EFA_Report_complet.pdf

Bureau international d'éducation de l'UNESCO (BIE).
Disponible en ligne à l'adresse : <http://www.ibe.unesco.org/French/Aids/Sida.htm>

Campagne mondiale pour l'éducation (CME). 2005. *Deadly Inertia. A Cross-Country Study of Educational Responses to HIV/AIDS*. Bruxelles, CME.

Consulté en ligne le 18 avril 2006 sur <http://www.campaignforeducation.org/resources/Nov2005/ENGLISHdeadlyinertia.pdf>

Carr-Hill R. 2002. Practical and Theoretical Problems in Training Teachers to Confront HIV/AIDS. In E. Thomas (dir. publ.), *World Yearbook of Education 2002: Teacher Education, Dilemmas and Prospects*. 193-204. Londres : Taylor & Francis.

Carr-Hill R. *et al.* 2002. *The Impact of HIV/AIDS on Education and Institutionalizing Preventive Education*. Paris : UNESCO IPE.

Carr-Hill R. et Oulai D. 1993. *The Impact of HIV/AIDS on Education*. Paris : Institut international de l'UNESCO pour la planification de l'éducation (IPE).

Chinapah V. 2001. *Quality Education*, UNESCO Position Paper. Non publié.

Cohen D. K. *et al.* 2003. Resources, Instruction, and Research. *Educational Evaluation and Policy Analysis* 25(2) : 119-142.

Commonwealth Department of Education, Science and Training. 2002. *Striving for Quality: Learning, Teaching and Scholarship*. Canberra : Commonwealth d'Australie.

Coombe C. 2003. *HIV/AIDS and Teacher Education: Synopsis of Observations and Principal Conclusions*. Consultation on HIV/AIDS and Teacher Education in East and Southern Africa, 28-30 octobre 2003. InWEnt, Capacity Building International.

Coombe C. 2002. Mitigating the Impact of HIV/AIDS on Education Supply, Demand and Quality. In G.A. Cornia (dir. publ.), *AIDS, Public Policy and Child Well-Being*. Florence : UNICEF-IRC.

Coombe C. et Kelly M.J. 2001. *L'Éducation, véhicule de la lutte contre le SIDA. UNESCO Perspectives : revue trimestrielle d'éducation comparée*, 31(3): 515-526.

Disponible en ligne sur <http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001249/124971fo.pdf#124968>

Déclaration mondiale sur l'Éducation pour tous : Répondre aux besoins éducatifs fondamentaux. Déclaration lors de la Conférence mondiale sur l'éducation pour tous. Jomtien, 5-9 mars 1990. Extrait de http://www.unesco.org/education/efa/fr/ed_for_all/background/jomtien_declaration.shtml

Delors J. 1996. *L'Éducation : un trésor est caché dedans*. Paris : UNESCO.

Development Cooperation Ireland (DCI). 5 novembre 2003. *HIV/AIDS and Education: From Policy to Practice - What Works in the Formal Education Sector?* Report of Symposium hosted by DCI in cooperation with the UNAIDS Inter-Agency Task Force on Education, Dublin.

Consulté en ligne le 18 avril 2006 sur http://portal.unesco.org/fr/file_download.php/794092dbf433a643534c59e7f2b2e1b8IIAT+-+Report+on+Symposium+-+Dublin.pdf

Équipe de travail inter-institutions (ETII) de l'ONUSIDA sur l'éducation. 2006. *HIV and AIDS Treatment Education: A Critical Component of Efforts to Ensure Universal Access to Prevention, Treatment, and Care*. Paris : UNESCO.

Consulté en ligne le 18 avril 2006 sur <http://www.unesco.org/aids/iatt>

Équipe de travail inter-institutions (ETII) de l'ONUSIDA sur l'éducation. 2006. *L'enquête mondiale sur l'état de préparation du secteur éducatif face au VIH et au SIDA 2004 : Implications*

en termes de politiques pour l'éducation et le développement.

Disponible en ligne sur : http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=32193&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

Équipe de travail inter-institutions (ETII) de l'ONUSIDA sur l'éducation 2004. *Le rôle de l'éducation dans la protection, les soins et le soutien des orphelins et enfants vulnérables vivant dans un monde avec le VIH et le SIDA.*

Disponible en ligne sur : http://portal.unesco.org/fr/file_download.php/d6355087b3ea3d63fe1710cf85ad6aaeOVC_en.pdf

Équipe de travail inter-institutions (ETII) de l'ONUSIDA sur l'éducation. 2003. *VIH/SIDA et éducation: une approche stratégique.* Paris : UNESCO IPE.

Disponible en ligne sur : <http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001286/128657f.pdf>

Équipe du Rapport mondial de suivi sur l'EPT. 2003. *Genre et éducation pour tous : le pari de l'égalité. Rapport mondial de suivi sur l'EPT, 2003/4.* Paris : UNESCO.

Équipe du Rapport mondial de suivi sur l'EPT. 2002. *Éducation pour tous : le monde est-il sur la bonne voie ? Rapport mondial de suivi sur l'EPT, 2002* Paris : UNESCO.

Disponible en ligne sur http://www.uis.unesco.org/ev_fr.php?ID=5177_201&ID2=DO_TOPIC

FNUAP. 2004. *Investir dans la population : Progrès réalisés au niveau national dans la mise en oeuvre du Programme d'action de la CIPD 1994-2004.* Conférence internationale sur la population et le développement. New York : FNUAP.

FNUAP. 2003. *Un milliard à ne pas oublier : investir dans la santé et les droits des adolescents.* État de la population mondiale 2003. New York : FNUAP.

FNUAP. 2002. *Preventing HIV, Promoting Reproductive Health. Strategic Guidance on HIV Prevention.* New York: FNUAP.

Gilborn L. et al. 2001. *Making a Difference for Children Affected by AIDS: Baseline Findings from Operations Research in Uganda.* USAID/Population Council.

Goliber T. 2000. *Exploring the Implications of the HIV/AIDS Epidemic for Educational Planning in Selected African Countries: the Demographic Question.* Washington, DC: The Futures Group International.

Grainger C., Webb D., Elliott L. 2001. *Children Affected by HIV/AIDS: Rights and Responses in the Developing World.* Londres : Save the Children.

Groupe de travail inter-institutions de l'ONUSIDA sur les jeunes. 2004. *At the Crossroads: Accelerating Youth Access to HIV/AIDS Interventions.* New York : FNUAP.

Consulté en ligne le 18 avril 2006 sur : http://www.unfpa.org/upload/lib_pub_file/316_filename_UNFPA_Crossroads.pdf

Harris A.M. et Schubert J.G. 2001. *Defining "Quality" in the Midst of HIV/AIDS: Ripple Effects in the Classroom.* Washington, DC: American Institutes for Research.

Hepburn A.E. 2001. *Primary Education in Eastern and Southern Africa: Increasing Access for Orphans and Vulnerable Children in AIDS-affected Areas.* North Carolina: Terry Sanford Institute of Public Policy, Duke University.

Institut international de l'UNESCO pour la planification de l'éducation (IPE).

Accès en ligne à l'adresse : http://www.unesco.org/iiep/fre/focus/hiv/hiv_1.htm

International HIV/AIDS Alliance. 2003. Building Blocks: Africa-wide Briefing Notes - Education. Brighton: International HIV/AIDS Alliance.
Consulté en ligne le 18 avril 2006 sur http://hivaidsclearinghouse.unesco.org/ev_fr.php?ID=2459_201&ID2=DO_TOPIC

Kasama V. 8-10 décembre 1993. *The Impact of HIV/AIDS on Education: The Thai Perspectives*. Communication présentée lors d'un séminaire sur l'impact du VIH/SIDA sur l'éducation tenu à l'IIPE de l'UNESCO, Paris.

Kelly M. J. 2000a. *Planifier l'éducation dans le contexte du VIH/SIDA*. Paris : UNESCO IIPE.

Kelly M. J. 2000b. *The Encounter Between HIV/AIDS and Education*. Synthesis of presentations to the Lusaka ICASA and the Johannesburg EFA 2000 Conferences for release at the Dakar Forum. Cité dans : Coombe C. 2003. HIV/AIDS and Teacher Education: Synopsis of Observations and Principal Conclusions. Consultation on HIV/AIDS and Teacher Education in East and Southern Africa, 28-30 octobre 2003. InWEnt, Capacity Building International.

Kelly M. J. 2000c, octobre. *The Impact of HIV/AIDS on the Rights of the Child to Education*. Communication présentée lors du séminaire SADC-UE sur les droits de l'enfant dans un monde affecté par le VIH/SIDA, Harare.
Consulté en ligne le 18 avril 2006 sur http://hivaidsclearinghouse.unesco.org/ev_fr.php?ID=1152_201&ID2=DO_TOPIC

Kirby D. 2001. *Emerging Answers: Research Findings on Programs to Reduce Teen Pregnancy*. Washington, DC: National Campaign, 2004.

Matsuura K. 8 mars 2004. *Les femmes et le SIDA*. Message de M. Koïchiro Matsuura, directeur général de l'UNESCO, à l'occasion de la Journée internationale de la femme, Paris.

Matsuura K. 8 mars 2004. *Les réponses culturelles de l'Afrique au VIH/SIDA : les femmes et leurs combats*. Discours de M. Koïchiro Matsuura, directeur général de l'UNESCO, Paris.

Medel-Añonuevo C. 2002. *Addressing Gender Relations in HIV Preventive Education*. Hamburg: Institut de l'UNESCO pour l'éducation.

Ministère de l'éducation, Nouvelle-Zélande, 2003. *New Zealand Schools Nga Kura o Aotearoa 2002*. Wellington: Ministry of Education.

Nkamba M. 8-10 décembre 1993. *Impact of HIV/AIDS on Education Demand and Supply in Zambia*. Présentée lors d'un séminaire sur l'impact du VIH/SIDA sur l'éducation tenue à l'UNESCO l'IIPE, Paris.

Olong-Atwoki C. 8-10 décembre 1993. *Uganda: The Impact of HIV/AIDS on Education*. Présentée lors d'un séminaire sur l'impact du VIH/SIDA sur l'éducation tenue à l'UNESCO l'IIPE, Paris.

ONU - Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau (WWAP). 2003. *L'Eau pour les hommes, l'eau pour la vie : rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau*. Paris, Éditions UNESCO.
Disponible en ligne sur http://www.unesco.org/water/wwap/wwdr/table_matiere.shtml

ONUSIDA. 2005. *Le point sur l'épidémie de SIDA - décembre 2005*. Genève : ONUSIDA.
Disponible en ligne sur http://www.unaids.org/epi/2005/doc/EPIupdate2005_pdf_fr/epi_update_2005_fr.pdf

ONUSIDA. 2004a. *Towards an AIDS-Free Generation: A Global Initiative to Expand Prevention Education against HIV/AIDS*. Vingt-troisième réunion du Comité des organisations coparrainantes, Livingstone, 4 mars 2004.

Consulté en ligne le 18 avril 2006 sur <http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001340/134043e.pdf>

ONUSIDA. 2004b. *World AIDS Campaign 2004: Women, Girls, HIV and AIDS - Strategic Overview and Background Note*. Genève : ONUSIDA.

ONUSIDA. 2003. *Le point sur l'épidémie de SIDA - décembre 2003*. Genève : ONUSIDA.

ONUSIDA. 2002. *Rapport sur l'épidémie mondiale de VIH/SIDA - 2002*. Genève : ONUSIDA.

ONUSIDA. 1997. *Influence de l'éducation en matière de VIH et de santé sexuelle sur le comportement sexuel des jeunes : un bilan actualisé*. Genève : ONUSIDA.

Disponible en ligne sur http://data.unaids.org/Publications/IRC-pub01/JC010-ImpactYoungPeople_fr.pdf

OMS. 2003. *Skills for Health. Skills-based Health Education including Life Skills: An Important Component of Child-Friendly/Health Promoting Schools*. WHO's Information Series on School Health Document 9.

Consulté en ligne le 18 avril 2006 sur : http://www.who.int/school_youth_health/media/en/sch_skills4health_03.pdf.

Pigozzi M.J. octobre 2003. « Le contenu et la méthode de l'apprentissage sont essentiels pour l'éducation pour tous », Information et INNOVATION en éducation, Bureau international d'éducation de l'UNESCO, Genève 2003.

Pigozzi M.J. 11 septembre 2003. *Culture and Gender in Relation to a Quality Education for All*. Presentation at the UKFIT International Conference on Education and Development - the State of Education: Quantity, Quality and Outcomes, Oxford.

Pigozzi M.J. 28 mai 2003a. *Gender: a Defining Element in Quality Education*. Communication présentée à la Conférence de la SEAMEO, Bangkok (Thaïlande). Non publiée.

Pigozzi M.J. 30 janvier 2003b. *Quality Education - A Human Rights Approach*. Discours prononcé à la réunion d'experts sur la pratique des droits dans l'éducation : un engagement renouvelé pour l'éducation aux droits de l'homme, Paris.

Pigozzi M.J. 22 mai 2000. *Achieving Gender Parity in Education*. Communication présentée à l'Université de Reading. Non publiée.

Pigozzi M.J. 17 mai 2000. *Girls' Education: Improving Both Access and Quality*. Communication présentée lors d'une conférence organisée par le Gouvernement d'El Salvador. Non publiée.

Pigozzi M.J. 1997. *Implications of the Convention on the Rights of the Child for Education Activities Supported by UNICEF*.

Extrait de www.unicef.org/teachers/learner/crc-impl/htm

Rau B. 2002. *Intersecting Risks: HIV/AIDS and Child Labour*. Genève : OIT, 2002.

Save the Children/South Africa Programme. 2001. Module 3: The Education Rights of Children and Youth Infected and Affected by HIV/AIDS. *The Rights of Children and Youth Infected and Affected by HIV/AIDS: Trainers' handbook*. p. 83-118. Arcadia: Save the Children.

Shaeffer S. 1994. *The Impact of HIV/AIDS on Education: A Review of Literature and Experience*. Paris: UNESCO.

UNESCO. 2005. *Report of the Inter-Agency Working Group on Life Skills in EFA*. UNESCO, Paris, 29-31 mars 2004. Paris : UNESCO.

Consulté en ligne le 18 avril 2006 sur : <http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001410/141012e.pdf>

UNESCO. 2004a. *Rapport de la table ronde ministérielle sur la qualité de l'éducation, 32^e session de la Conférence Générale, UNESCO, Paris, 3-4 octobre 2003*. Paris : UNESCO.

UNESCO. 2004b. *Report of the Inter-agency Working Group on Life Skills in EFA*. 29-31 mars 2004, Paris (France). Paris : UNESCO.

UNESCO. 2004c. *Stratégie de l'UNESCO en matière d'éducation à la prévention du VIH/SIDA*. Paris : UNESCO IPE.

UNESCO. 2003a. *Communiqué ministériel*. Communiqué de la Table ronde ministérielle sur « l'éducation de qualité », Paris, 3-4 octobre, 2003.

Disponible sur : http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=15505&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html.

UNESCO. 2003b. *Cadre de mise en œuvre de la stratégie de l'UNESCO en matière de généralisation de l'analyse selon le genre pour 2002-2007*. Paris : UNESCO.

UNESCO. 2002. *Éducation pour tous : le monde est-il sur la bonne voie ? Rapport mondial de suivi sur l'EPT, 2002*. Paris : UNESCO.

UNESCO. 2001, 2003. *Série : Alphabétisation, égalité des sexes et VIH/SIDA*. Paris : UNESCO.

UNESCO. 2000. *Cadre d'action de Dakar : l'Éducation pour tous : tenir nos engagements collectifs*. Paris : UNESCO. Adopté par le Forum sur l'éducation pour tous, Sénégal, 26-28 avril.

UNICEF (sans date). *The Case against "Integration"*.

Extrait de http://www.unicef.org/lifeskills/index_8761.html.

UNICEF. 2004. *Situation des enfants dans le monde 2004 - Les filles, l'éducation et le développement*. New York. UNICEF.

UNICEF. 2003. *Les générations orphelines d'Afrique*. New York: UNICEF.

UNICEF. 2002a. *Les orphelins et autres enfants touchés par le VIH/SIDA. Fiche de synthèse de l'UNICEF*. New York: UNICEF.

UNICEF. 2002b. *Une éducation de qualité pour tous : du point de vue d'une fille*. New York : UNICEF.

UNICEF. 2000. *Defining quality in education*. Working paper.

Extrait de <http://www.unicef.org/girlseducation/QualityEducation.PDF>.

UNICEF, ONUSIDA, OMS. 2002. *Les jeunes et le VIH/SIDA : une solution à la crise*. New York : UNICEF, ONUSIDA, OMS.

Verwimp, P. 1999. Measuring the quality of education at two levels: A case study of primary schools in rural Ethiopia. *Revue internationale de l'éducation* 45(2), p. 167-196.

Working Party on the Length of the School Day and the School Year. 1999. *Review of the length of the school day and the school year*. New Zealand: Working Party on the Length of the School Day and the School Year.

Annexe :

Éducation de qualité et VIH et SIDA : les pratiques actuelles

Au niveau de l'apprenant

Objectifs d'une éducation de qualité	L'impact du VIH et du SIDA	Réponses apportées	Lien avec les actions stratégiques de l'ETII
Aller à la rencontre des apprenants	<p>Baisse d'inscription et/ou accroissement du taux d'abandon scolaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Obligation de faire face à de nouveaux besoins avec un revenu familial en baisse, ce qui augmente le coût relatif réel et d'opportunité de l'éducation. • Responsabilités familiales accrues ; les enfants devenus chefs de famille étant obligés de travailler, chez eux et à l'extérieur. • Opportunités éducatives plus réduites pour les orphelins confiés à des familles d'accueil. • Scepticisme croissant des familles en ce qui concerne la valeur et la pertinence de l'éducation. • Augmentation du nombre d'enfants et d'adolescents vulnérables et marginalisés : enfants des rues, enfants qui travaillent, etc. • Aggravation de l'absentéisme parmi les élèves infectés et affectés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Suppression des droits de scolarité et réduction des frais indirects. • Subventions et bourses d'études. • Horaires flexibles. • Fourniture d'équipement pour alléger les tâches domestiques. • Accueil des plus jeunes dans des garderies. • Zonage communautaire et scolaire. • Écoles communautaires ou autres situées plus près du domicile des apprenants. • Mesures pour aider les jeunes déscolarisés à retourner à l'école. • Activités de plaidoyer, d'information et de mobilisation des parents : éducation parentale, journal scolaire, programme d'étude à domicile, comité parental d'éducation. 	<p>Actions visant à garantir l'accès à une éducation de qualité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Abaisser les barrières sociales et économiques qui font obstacle à l'accès à l'éducation et à la poursuite de la scolarité. • Sensibiliser davantage la communauté à la valeur de l'éducation et au droit à l'éducation. • Suivre l'évolution de l'offre d'éducation et de la scolarisation par le moyen, entre autres, de systèmes d'information pour la gestion de l'éducation EMIS sensibles à la réalité du SIDA. • Fournir des matériels éducatifs et des repas et lancer de nouvelles initiatives au niveau de la communauté et des établissements pour permettre aux jeunes qui travaillent ou s'occupent de leurs proches malades d'avoir accès à l'éducation. <p>Actions visant à réduire le risque :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les systèmes éducatifs non formels et communautaires. <p>Actions visant à réduire la vulnérabilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer et élargir l'accès à une éducation universelle de qualité, sans danger.

Objectifs d'une éducation de qualité	L'impact du VIH et du SIDA	Réponses apportées	Lien avec les actions stratégiques de l'ETII
<p>Connaissances apportées par l'apprenant</p>	<p>Les enfants affectés par le SIDA ont souvent un niveau de connaissances et de compétences plus élevé dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gestion du foyer. • Expérience professionnelle. • Endurance et débrouillardise. • Soins aux malades. <p>Les enfants infectés ou affectés par le VIH ou le SIDA peuvent souffrir de divers handicaps :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maladie. • Proximité traumatisante de la déchéance physique et de la mort. • Manque de soins et de protection parentaux. • Abattement, fatalisme. • Malnutrition liée à la baisse du revenu familial et insécurité alimentaire en général. • stigmatisation, discrimination et exploitation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Orientation, conseil, soutien de groupe. • Intégration des expériences et compétences des apprenants dans les contenus et les processus de l'apprentissage. • Appréciation des stratégies élaborées par certains jeunes pour faire face. • Bilans de santé réguliers. • Programmes d'alimentation scolaire. • Traitement de la séropositivité et encouragement à poursuivre le traitement. • Accès direct aux services de santé spécialisés ou orientation vers ces services (diagnostic et traitement des IST, fourniture de préservatifs et de seringues aseptisées). • Éducation par les pairs concernant la prévention des IST et de l'infection par le VIH. 	<p>Actions visant à réduire le risque :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Meilleures liaisons avec les services de santé. <p>Actions visant à réduire la vulnérabilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élaborer des programmes de santé scolaire ciblant les facteurs spécifiques qui rendent certains enfants et adolescents particulièrement vulnérables. • Renforcer la collaboration intersectorielle pour faciliter l'accès des jeunes aux services et aux ressources dont ils ont besoin pour obtenir aide et protection face au risque d'infection par le VIH.
<p>Réfléchir au contenu de l'apprentissage formel et non formel</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les parents, les enseignants et les administrateurs scolaires sont parfois réticents à aborder avec les enfants les thèmes du VIH, du sida et de la sexualité. • Manque d'attention portée aux questions concernant le VIH et le SIDA, la santé reproductive et sexuelle et les compétences de la vie courante. • Place insuffisante accordée dans les programmes scolaires aux droits de l'homme et aux principes de l'équité et de l'égalité entre les sexes. • Transmission des savoirs traditionnels et autochtones compromise du fait de la maladie ou du décès des parents. • Du fait de l'épidémie, l'érosion des contenus éducatifs pertinents va en s'aggravant, avec des enseignants mal préparés ou dépassés, et des matériels pédagogiques inadaptés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la préparation et de la formation des enseignants. • Amélioration de la supervision et de l'encadrement des enseignants (par les chefs d'établissement, inspecteurs et conseillers). • Amélioration des matériels et méthodes pédagogiques. • Amélioration de la pertinence de l'éducation par l'introduction de sujets comme les soins aux personnes et la gestion du foyer. • Intégration plus précoce dans les programmes scolaires des questions concernant le VIH et le SIDA, la santé reproductive, la sexualité, la problématique du genre, les compétences de la vie courante et les droits de l'homme, afin de modifier les comportements. • Introduction plus précoce dans la scolarité d'éléments de formation professionnelle et des savoir-faire en rapport avec le travail. • Promotion des savoirs et savoir-faire traditionnels et autochtones dans les matériels d'apprentissage. • Partenariats entre la famille, l'école et la communauté. • Amélioration de la qualité de l'éducation en général ainsi que du conseil ou de l'éducation par les pairs. 	<p>Actions visant à réduire le risque :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place dans le cadre scolaire une éducation sur la réduction du risque concernant spécifiquement le VIH et le SIDA. • Encourager les méthodes participatives et l'éducation par les pairs. • Organiser une formation (initiale et continue) des enseignants les préparant à dispenser une éducation préventive sur le VIH axée sur la réduction du risque. • Associer effectivement les séropositifs (tant les enseignants que les élèves) à l'élaboration et la mise en œuvre de programmes d'enseignement ainsi qu'à l'ouverture de perspectives et au partage d'expériences permettant de réduire les risques.

Objectifs d'une éducation de qualité	L'impact du VIH et du SIDA	Réponses apportées	Lien avec les actions stratégiques de l'ETII
<p>Améliorer les processus de l'apprentissage.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Harcèlement, ostracisme et discrimination à l'encontre des apprenants et enseignants infectés ou affectés par le VIH. • Incapacité des enseignants, par manque de connaissances et d'assurance, à dispenser au sujet du VIH et du SIDA et des compétences de la vie courante un enseignement adéquat dans la perspective des droits de l'homme. • Faible crédibilité des enseignants à cause d'un taux de contamination de leur profession perçu comme élevé. • Discontinuités de l'enseignement et de l'apprentissage en raison de la productivité réduite et de l'absentéisme accru des enseignants malades ou retenus par de nouvelles obligations familiales, et du décès de certains d'entre eux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Code de conduite à l'intention des enseignants. • Recrutement d'enseignants retraités, recours à des auxiliaires et des enseignants itinérants. • Formation spécifique des enseignants concernant la manière d'interagir également avec tous les élèves et de tous les encourager. • Mise en pratique des droits de l'homme (permettre aux apprenants de s'exprimer, les respecter, ne pratiquer aucune discrimination à leur rencontre). • Programmes de lutte contre la violence à l'école. 	<p>Actions visant à sauvegarder les missions essentielles de l'éducation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduction de la discrimination, de l'opprobre et de l'incompréhension liés au VIH et au SIDA. • Amélioration et accélération du recrutement des enseignants. • Adoption de politiques incitatives pour retenir les enseignants et pourvoir les postes vacants dans les régions reculées ou considérées comme peu attrayantes. • Élaboration d'approches plus flexibles du travail partagé ou à temps partiel pour ne pas se priver des services des enseignants qui ont d'autres obligations. • Revoir l'éducation et la formation (initiale et continue) pour s'assurer que les enseignants sont bien préparés à répondre aux besoins spéciaux des apprenants vivant avec ou touchés par le VIH. <p>Actions visant à réduire la vulnérabilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Éliminer l'opprobre et la discrimination afin de respecter les droits de l'homme et de favoriser plus de transparence au sujet de l'épidémie.
<p>Créer un environnement propice à l'apprentissage</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Stigmatisation, discrimination, exclusion, harcèlement et autres formes de violence. • Peur de la contagion. • Spectacle de la dégradation physique rapide d'un condisciple ou d'un enseignant atteint du SIDA. • Insécurité pendant le trajet jusqu'à l'école et aux abords de celle-ci. • Établissements offrant de mauvaises conditions d'hygiène, dépourvus de sanitaires adéquats. 	<ul style="list-style-type: none"> • Briser le silence en encourageant un débat ouvert sur le problème du VIH et du SIDA. • Campagnes contre la discrimination au niveau de l'école et de la communauté. • Mise en place de réseaux et services de contrôle pour la protection de la communauté. • Inclusion de tous les élèves dans les activités éducatives périscolaires. • Participation des personnes infectées ou affectées à l'élaboration des politiques scolaires et à la gestion quotidienne des établissements. • Promotion d'activités périscolaires en rapport avec le VIH (clubs anti-SIDA, concours de rédaction, etc.). • Éducation à la paix et aux droits de l'homme. • Liaison avec des services de santé en phase avec les jeunes et les élèves. • Bonnes conditions d'hygiène (eau saine, toilettes propres). 	<p>Actions visant à sauvegarder les missions essentielles de l'éducation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'assurer que les écoles prennent des mesures qui favorisent l'attention et les soins aux sujets affectés par la pandémie. <p>Actions visant à réduire la vulnérabilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des activités récréatives plus sûres à l'intention des jeunes, scolarisés ou non. • Associer des partenaires du secteur de la santé aux initiatives d'éducation par les pairs pour promouvoir des changements d'attitude et des comportements positifs à l'égard des IST, du VIH et des compétences de la vie courante.

Au niveau du système éducatif

Objectifs d'une éducation de qualité	L'impact du VIH et du SIDA	Réponses apportées	Lien avec les actions stratégiques de l'ETII
<p>Gérer et administrer les structures de manière à soutenir l'apprentissage</p>	<ul style="list-style-type: none"> Ostracisme et discrimination à l'encontre des personnes séropositives. Capacité d'administration et de gestion réduite à cause de la baisse de productivité et à l'absentéisme accru des administrateurs malades ou obligés de s'occuper de leur famille et des décès d'administrateurs. Gestion compliquée par l'absence d'informations fiables sur le nombre de membres du personnel de l'éducation infectés ou affectés par le VIH. Absence de dispositif de surveillance de la stigmatisation et de la discrimination dont font l'objet les personnes infectées. 	<ul style="list-style-type: none"> Organisation des conditions de travail et formation des administrateurs et gestionnaires tenant compte de la réalité du VIH et du SIDA Supervision, soutien et encadrement des enseignants dans l'exercice de leurs fonctions Formation initiale et continue des administrateurs et gestionnaires concernant le VIH et le SIDA, la problématique du genre, les droits de l'homme et les compétences de la vie courante. Couverture maladie des enseignants et du personnel de l'éducation. Participation des personnes infectées ou affectées à la prise de décision. Mise en place d'un mécanisme de coordination spécifique concernant le VIH et le SIDA. 	<p>Actions visant à sauvegarder les missions essentielles de l'éducation :</p> <ul style="list-style-type: none"> Renforcer la collaboration trans-sectorielle et interinstitutions. Considérer l'accès des enseignants aux soins et au traitement comme prioritaire. Élaborer des directives qui prévoient un cadre juridique pour la protection des droits des employés, une réglementation des conditions de travail, et des mécanismes efficaces de suivi des incidences du VIH et du SIDA sur les personnels du secteur de l'éducation.
<p>Appliquer des politiques pertinentes et appropriées</p>	<ul style="list-style-type: none"> Absence de politiques concernant spécifiquement le VIH et le SIDA ou méconnaissance de celles qui peuvent exister. Décalage entre les politiques et leur mise en pratique. Décalage entre les conclusions et résultats de la recherche et les politiques. Silence à propos du VIH et du SIDA. 	<ul style="list-style-type: none"> Activités de plaidoyer. Développement des capacités d'élaboration et de mise en œuvre de politiques (formation, assistance technique). Participation des personnes infectées ou affectées par le VIH aux processus de prise de décision aux niveaux central, régional et local. Formation des chefs d'établissement, inspecteurs, administrateurs, associations parents-enseignants et organisations communautaires à de meilleures pratiques de gestion de l'école dans le contexte du SIDA. 	<p>Actions visant à sauvegarder les missions essentielles de l'éducation :</p> <ul style="list-style-type: none"> Application des plans d'action nationaux en matière d'EPT. <p>Actions visant à réduire le risque :</p> <ul style="list-style-type: none"> Élaborer des politiques nationales claires d'éducation préventive concernant le VIH. <p>Actions visant à réduire la vulnérabilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> Élaborer et appliquer des politiques qui favorisent la prise en charge et l'éducation dès la petite enfance, l'équité entre les sexes, l'assiduité scolaire et la réussite de l'apprentissage.
<p>Promouvoir une législation favorisant l'apprentissage</p>	<ul style="list-style-type: none"> Absence de législation protectrice des personnes infectées ou affectées, et notamment des orphelins du sida. Absence de lois interdisant toute discrimination à l'encontre des personnes infectées ou affectées. Absence de cadre juridique de l'EPT. 	<ul style="list-style-type: none"> Activités de plaidoyer. Renforcement du système juridique. Renforcement du système judiciaire. Responsabilité pénale de ceux qui violent la loi et abusent de la confiance des jeunes. 	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir une approche concertée du problème du VIH et du SIDA par l'ensemble du secteur de l'éducation, avec les modifications de la loi et des politiques que cela implique.

Objectifs d'une éducation de qualité	L'impact du VIH et du SIDA	Réponses apportées	Lien avec les actions stratégiques de l'ETII
<p>Restructurer les ressources en faveur de l'apprentissage</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La diminution des revenus au niveau du ménage entraîne une baisse des rentrées fiscales et donc des fonds disponibles, alors que les frais de prise en charge et de soutien augmentent. • Une partie des fonds disponibles va aux personnels malades et inactifs du secteur de l'éducation. • Investissements à fonds perdus dans la formation des enseignants. • Coûts de remplacement élevés. • Approches non coordonnées du financement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités de plaidoyer au niveau central, au niveau des districts et au niveau local. • Mobilisation des ressources. • Amélioration du conseil aux enseignants et élèves infectés et de l'accès aux traitements. • Promotion d'approches à l'échelle du secteur. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation des ressources et développement des capacités pour faciliter la réalisation des objectifs de l'EPT. • Instauration d'une collaboration transsectorielle et interinstitutions, avec partage éventuel des ressources et techniques humaines.
<p>Mesurer les résultats de l'apprentissage</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Indicateurs inadaptés aux défis posés par le VIH et le SIDA. • Absence de données et d'informations fiables. 	<ul style="list-style-type: none"> • Identification d'indicateurs appropriés. • Développement des capacités de collecte de données et d'informations fiables (assistance technique, formation). 	<p>Actions visant à sauvegarder les missions essentielles de l'éducation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivi des plans d'action nationaux en faveur de l'EPT.

PHOTOGRAPHIES

Photographies de couverture : © ONUSIDA/G. Pirozzi, © Liz Gilbert/David et Lucile Packard Foundation 2000, avec l'autorisation de Photoshare, © Todd Shapera 2002, avec l'autorisation de Photoshare, © Anil Gulati 2006, avec l'autorisation de Photoshare

Photographies :

p. 8 © Liz Gilbert/David et Lucile Packard Foundation 2000, avec l'autorisation de Photoshare

p. 11 © Liz Gilbert/David and Lucile Packard Foundation 2000, avec l'autorisation de Photoshare

p. 12 © Tjekisa James Hall 2004, avec l'autorisation de Photoshare

p. 13 © ONUSIDA/G. Pirozzi

p. 14 © UNESCO, Ouzbékistan

p. 15 © Anil Gulati 2006, avec l'autorisation de Photoshare

p. 17 © Ingrid Hesling 2004, avec l'autorisation de Photoshare

p. 19 © ONUSIDA/G. Pirozzi

p. 20 © ONUSIDA/G. Pirozzi

p. 21 © Liz Gilbert/David and Lucile Packard Foundation 2000, avec l'autorisation de Photoshare

p. 23 © ONUSIDA/G. Pirozzi

p. 24 © Travis Sherer 2005, avec l'autorisation de Photoshare

p. 25 © Todd Shapera 2002, avec l'autorisation de Photoshare

p. 27 © UNAIDS/O.O'Hanlon

p. 28 © Treatment Action Campaign (TAC) 2005

À noter que les photos dont est crédité Photoshare correspondent à des projets spécifiques, qui ne sont pas nécessairement ceux des organisations qui les ont publiées.

p. 10 Des élèves du Centre éducatif Bapagrama assistent aux cours d'éducation sur le VIH déclarés obligatoires par l'État.

© Francey Hart 2005, avec l'autorisation de Photoshare

p. 15 Réunion communautaire dans le district de Rajnandgoan de l'État de Chhattisgarh en Inde

© Anil Gulati 2006, avec l'autorisation de Photoshare

p. 16 Après la classe, les élèves d'une école élémentaire de Mafraq (Jordanie) participent aux activités d'un programme parascolaire d'éducation sanitaire (Health Competent School Initiative).

© Basil Safi 2006, avec l'autorisation de Photoshare

p. 16 Éléves d'une école de la région des Visayas dans le centre des Philippines.

© Liz Gilbert/David et Lucile Packard Foundation 2000, avec l'autorisation de Photoshare

p. 17 À l'école primaire d'Odumase, dans la région centrale du Ghana, une élève de première année montre comment il faut se laver soigneusement les mains à l'eau et savon.

© Ingrid Hesling 2004, avec l'autorisation de Photoshare

p. 24 Des écoliers du village de Lateh, au Kenya, accueillent une équipe de dépistage et d'éducation sur le VIH/SIDA.

© Travis Sherer 2005, avec l'autorisation de Photoshare

p. 25 Deux élèves d'une école de Ho, au Ghana, désignent du doigt leur pays sur leur nouvelle carte du monde.

© Todd Shapera 2002, avec l'autorisation de Photoshare

Irish Aid a apporté son concours financier à la publication du rapport.

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent ni de la part de l'UNESCO ni d'aucune des organisations qui ont accepté que leur emblème figure sur la présente publication aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant à leur frontières ou limites.

© UNESCO 2006

Publié par l'UNESCO

7 place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP

Email : info-iatt@unesco.org

ETII site web : www.unesco.org/aids/iatt

Mise en page réalisée par Aurélia Mazoyer

Imprimé à l' UNESCO

ED-2006/WS/27- CLD 27620

Ce rapport propose un cadre pour une éducation de qualité, montrant comment les systèmes éducatifs peuvent et doivent modifier leurs analyses et leurs conduites face au VIH et au SIDA. Recensant les dix grandes orientations de ce cadre, il indique comment la problématique du VIH et du SIDA se manifeste à propos de chacune et résume quelques-unes des réponses pratiques que l'éducation peut et doit apporter à la pandémie dans une perspective de qualité.

Ce document a été élaboré à l'intention de l'Équipe de travail inter-institutions (ETII) de l'ONUSIDA sur l'éducation. L'ETII, qui se réunit à l'initiative de l'UNESCO, comprend les institutions coparrainantes de l'ONUSIDA, des agences bilatérales et des donateurs privés et des partenaires de la société civile. Son but est d'accélérer et d'améliorer les réponses du secteur de l'éducation au VIH et au SIDA.

Pour de plus amples renseignements sur l'ETII, voir : <http://www.unesco.org/aids/iatt>.